

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3508 - MARDI 11 JUIN 2019

UE-CONGO

De nombreux défis à relever

Dans le cadre du dialogue politique entre l'Union européenne (UE) et la République du Congo, les deux parties se sont retrouvées, le 7 juin à Brazzaville, pour échanger sur des questions liées à la paix et à la sécurité, au développement économique, à l'environnement et aux changements climatiques, ainsi qu'à la stabilité de la sous-région d'Afrique centrale.

« Nous avons des défis énormes à relever ensemble », a souligné le chef de la délégation de l'UE au Congo, Raul Mateus Paula, qui a salué le fait que l'Europe et l'Afrique ont « une histoire d'amour », mais également le rôle que joue le Congo dans le cadre de la stabilité régionale.

Page 9



Les délégations européenne et congolaise lors des négociations

AFFAIRES

Améliorer la compétitivité
des PME

Le présidium au lancement du Padec

Les Petites et moyennes entreprises (PME) des secteurs de l'agro-industrie, du tourisme, des technologies de la communication, du transport et de la logistique vont recevoir une bouffée d'oxygène à travers le projet d'appui au développement des entreprises et à la compétitivité (Padec).

Financé à environ quatorze milliards

francs CFA par la Banque mondiale, ce projet a officiellement démarré le 8 juin. « Donnons au Padec toutes ses chances du succès, confortons les acquis et évitons les écueils du passé », a déclaré la ministre en charge du Plan, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

Page 3

DÉVELOPPEMENT

Le Japon appuie
la réintégration sociale
dans le Pool

Euloge Landry Kolélas (au centre) lançant le projet Adiac

Couvrant dans un premier temps les habitants des villages de six districts, le Projet d'appui à la promotion des moyens de subsistance durable dans le département du Pool a été lancé le 8 juin. Ce projet qui s'inscrit dans le

cadre du programme de désarmement, démobilisation et réinsertion est financé entièrement par le Fonds japonais de développement social à hauteur de 1,3 milliard francs CFA.

Page 3

Éditorial

Piège

Page 2

RDC

La coalition FCC-Cach au bord de l'implosion

Les députés nationaux membres du Front commun pour le Congo (FCC) ont sévèrement critiqué, lors de la plénière du 7 juin, les récentes ordonnances présidentielles nommant des mandataires à la Gécamines et à la Société nationale des chemins de fer du Congo. Une attitude qui n'a pas plu au groupe parlementaire Cap pour le changement (Cach). Révolté, il s'est dit indigné par une telle prise de position qui frise l'outrage à la personne du chef de l'Etat, alors qu'il est politiquement irresponsable devant l'Assemblée nationale.

Page 12

ÉDITORIAL

Piège

Ce piège, ou plus exactement ces pièges car ils seront probablement nombreux, sont ceux que les opposants radicaux, qui mènent depuis des années un combat farouche contre les autorités congolaises, vont poser à coup sûr afin de perturber l'organisation des grands scrutins de 2021 et 2022.

N'ayant pas su faire descendre notre peuple dans la rue à la faveur de la crise économique qui le frappait de plein fouet, ayant échoué dans leur tentative de faire du département du Pool une zone de non droit qui aurait démontré l'incapacité du pouvoir de faire régner l'ordre sur toute l'étendue du territoire, n'ayant pas non plus réussi à perturber les négociations engagées par l'Etat avec le Fonds monétaire international et les détenteurs de la dette extérieure du pays, les opposants extrêmes vont s'employer dans les prochains mois à dégrader l'image intérieure et extérieure de notre pays. Ce qui les amènera à tout mettre en œuvre pour que soit rendue incertaine la conduite des processus électoraux à venir et, surtout, que soient rouvertes les blessures du passé.

Ne nous faisons aucune illusion sur ce point : dans le moment même où la République du Congo s'apprête à conclure avec les institutions financières de la communauté internationale – sans doute dans les tout premiers jours du mois de juillet – l'accord qui assainira ses finances publiques et qui permettra de relancer la croissance nationale, des individus préparent dans l'ombre des actions visant à ressusciter les vieux démons qui nous ont fait tant de mal. Il suffit pour s'en convaincre d'observer les fausses nouvelles que diffusent les réseaux sociaux ou de regarder les actions qui se dessinent dans différents milieux.

Il appartient, bien sûr, aux pouvoirs publics de prévenir les tentatives de fragilisation de notre société qui se multiplieront à l'approche de l'élection présidentielle, des élections législatives, sénatoriales et locales. Mais chaque citoyen, chaque citoyenne doit être lui aussi attentif à ce qui se dit, à ce qui se fait autour de lui afin de ne pas tomber dans le piège de la désinformation qui lui-même pourrait se révéler dévastateur.

La protection de la démocratie ne relève pas de la seule autorité de l'Etat. Elle est l'affaire de tous, ne l'oublions pas.

Les Dépêches de Brazzaville

PAIX ET SÉCURITÉ

L'ONU salue le climat de quiétude qui prévaut au Congo

Une délégation de la Mission d'évaluation des Nations unies en Afrique centrale (Unoca), conduite par Amedou Ould Abdallah, a conféré, le 9 juin, avec le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo, sur les questions de paix et sécurité dans la sous-région. Elle a témoigné les avancées réalisées par Brazzaville dans ce sens.



Pierre Ngolo (à droite), s'entretenant avec la délégation de l'Unoca, le 9 juin/Adiac

Le secrétaire général du PCT et la délégation du bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale ont débattu essentiellement des questions de paix et de sécurité au Congo et sur l'ensemble du continent. Les deux parties ont abordé les crises qui secouent depuis un moment certains pays africains et scruté les pistes de solutions pour contrer leur montée fulgurante, en privilégiant le dialogue communautaire entre les belligérants. S'agissant du Congo, l'Unoca, dont le siège est implanté à Libreville, au Gabon, a exprimé son satisfecit au

regard de la paix et la quiétude générales retrouvées dans le pays.

« Je suis à Brazzaville dans le cadre d'une mission régionale de l'ONU. Nous avons débattu de la situation sécuritaire dans la région en général. Le secrétaire général du PCT a été clair sur la situation sécuritaire en Afrique en général ainsi qu'au Congo, en particulier, où nous avons apprécié positivement l'évolution », a indiqué Amedou Ould Abdallah.

Le Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale a été créé en

janvier 2011 et inauguré le 2 mars de la même année à Libreville, au cours d'une cérémonie solennelle. Dirigée par François Louncény Fall, cette institution onusienne régionale a pour objectifs, entre autres, la consolidation de la paix au sein des Etats de la sous-région.

Ce bureau a aussi pour missions de renforcer les activités menées par l'ONU et d'autres partenaires dans la sous-région, en vue de promouvoir une démarche fondée sur la consolidation de la paix.

Firmin Oyé

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

De nouveaux préfets dans cinq départements

Le président de la République a nommé, le 6 juin, les préfets des départements du Niari, de la Lékoumou, de la Sangha, des Plateaux et de la Cuvette.

Département du Niari : **Frédéric Baron Bouzock**

Département de la Lékoumou : **Micheline Nguessimi**

Département de la Sangha : **Gilbert Mouanda Mouanda**

Département des Plateaux : **Alphonsine Ompangana**

Département de la Cuvette : **Christophe Tchicaya**

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RÉINTÉGRATION SOCIALE DANS LE POOL

Le Japon octroie plus de 1,3 milliard francs CFA pour financer un nouveau projet

Le Projet d'appui à la promotion des moyens de subsistance durable dans le département du Pool a été lancé officiellement, le 8 juin à Kinkala, chef-lieu du département, par le Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Euloge Landry Kolélas.

Le Projet d'appui à la promotion des moyens de subsistance durable dans le département du Pool, dont l'accord de financement a été paraphé en février 2018, est financé entièrement par le Fonds japonais de développement social, à hauteur de 2,75 milliards de dollars, soit 1,325 milliard francs CFA.

Il entre dans le cadre des projets retenus dans le programme Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) en faveur de la population vulnérable du Pool, ayant subi les atrocités de la barbarie et de la bêtise humaines. Ce projet intègre les termes de l'accord de cessez-le feu et de cessation des hostilités, conclu le 23 décembre 2017 à Kinkala, entre le gouvernement et la partie rebelle. Cet accord, rappelons-le, a permis le retour de la paix et celui de la population dans les villages du département du Pool.

Près de deux mille ménages visés

L'enveloppe allouée, dont la gestion est confiée à la Banque mondiale, servira au financement de quelques petites activités socio-économiques au profit des femmes et jeunes désœuvrés, œuvrant en coopératives ou groupements d'intérêts économiques (Giec) dans plusieurs filières agricoles. L'objectif étant d'améliorer, tant soit peu, les revenus ainsi que les conditions sociales de cette population sinistrée, qui tente de refaire sa vie, après deux ans de fuite à cause des affres d'un

conflit armé sans précédent, en vue de lui donner l'opportunité de vivre encore un peu mieux qu'auparavant.

« Ce projet qui vise à améliorer l'accès de la population affectée par le conflit, permettra d'apporter un appui à la fois technique, matériel et financier aux ménages pauvres, aux groupes



Les participants en photo de famille./Adia

de femmes et de jeunes, organisés en coopératives dans les activités agropastorales telles que l'agriculture, le maraîchage, l'élevage, la pisciculture et la pêche », a précisé Euloge Landry Kolélas.

La phase pilote de ce projet sera mise en œuvre dans quelques villages centres bien ciblés. Il s'agit notamment de Koubola, Linzolo, Missafou, Yangui, Yalavounga et Matensama, tous dépendant administrativement des districts de Kinkala, Mindouli et de Goma Tsétsé. Le nouveau projet profitera, à en croire le diplomate japonais, à près de deux mille ménages vulnérables

situés au cœur de cette zone rouge de la guerre. « Ce projet permettra de fournir les matériaux nécessaires à mille neuf cent vingt ménages du département du Pool. Il sera non seulement le déclencheur de l'amélioration de la paix et de la stabilité, mais surtout le catalyseur pour l'utilisation optimale des potentialités agricoles du Pool afin qu'il soit le département le plus dynamique du Congo », a souligné l'ambassadeur du Japon au Congo, Hirochi Karubé.

A son tour, la représentante résidente de la Banque mondiale au Congo, Korotoumou Ouattara, a fait savoir que ce projet visait l'amélioration de l'accès de la population la plus vulnérable aux moyens de subsistance, en favorisant les opportunités économiques dans ce département meurtri par des guerres civiles à répétition, en vue de poser les jalons d'un avenir prospère.

Il faut dire que la cérémonie de lancement du projet a eu lieu en présence des autorités locales et départementales, conduites par le préfet, Georges Kilébé.

Firmin Oyé

PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Environ quatorze milliards francs CFA pour développer le secteur

Le ministre en charge du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a lancé, le 8 juin à Brazzaville, le Projet d'appui au développement des entreprises et à la compétitivité (Padec).



Le présidium au lancement du Padec

Entièrement financé par la Banque mondiale à hauteur d'environ quatorze milliards francs CFA, le projet d'une durée de quatre ans a pour objectif principal de renforcer la compétitivité des Petites et moyennes entreprises (PME) au sein des filières sélectionnées (agro-industrie, tourisme, transport/logistique et technologie de l'information et de la communication), dans les zones géographiques ciblées.

Il s'agit de Pointe-Noire-Brazzaville-Ouessou, corridor de croissance abritant les plus grandes agglomérations du pays, où l'essentiel de l'activité économique est localisée avec des effets d'entraînement sur les départements de la Likouala, la Cuvette ouest et la Lékoumou, a indiqué le coordonnateur du Padec, Benoît Ngayou.

« Donnons au Padec toutes ses chances de succès, confortons les acquis et évitons les écueils du passé »

Structuré en trois composantes (appui réglementaire et institutionnel, appui direct aux PME, enfin la gestion de mise en œuvre), le Padec s'appuie également sur la mise en place d'un environnement réglementaire et institutionnel combiné à des mécanismes d'accompagnement ainsi que d'appui technique et financier de manière à maximiser son impact sur le développement des PME et des chaînes de valeur prioritaires. « Donnons au Padec toutes ses chances de succès, confortons les acquis et évitons les écueils du passé », a déclaré la ministre du Plan.

Pour la représentante de la Banque mondiale (BM), Korotoumou Ouattara, les activités du Padec contribueront à la réalisation des objectifs du gouvernement tels qu'énoncés dans le Plan national de développement 2018-2022, notamment dans sa stratégie de diversification de l'économie et de promotion de l'emploi.

Signalons que le Padec vient en remplacement du Projet d'appui à la diversification de l'économie qui était cofinancé à parts égales (50%) par le Congo et la BM.

Lopelle Mboussa Gassia

LE FAIT DU JOUR

UFD: quelle âme soeur choisir?

Au cours de la réunion extraordinaire de son bureau politique, tenue le 1^{er} juin, à Brazzaville, sous les auspices de son président actuel, Josué Rodrigue Ngouonimba, l'Union des forces démocratiques -UFD- a levé un coin de voile sur sa volonté de changer de cap. Près de trois décennies après sa création, ce parti pense le moment venu pour se trouver un allié solide, qui pourrait l'accueillir à bras ouverts, avec ses idées et ses intelligences, ses biens meubles et immeubles.

Quelle est cette âme sœur chez qui ce parti assez bien implanté à Djambala, le chef-lieu du département des Plateaux, posera-t-il ses valises dans les jours ou les mois prochains ?

Dans leurs délibérations, les responsables de l'UFD ont évoqué

« un parti ou un groupe de partis qui aurait un peu plus d'ancrage politique dans le pays et ayant la même idéologie politique qu'elle ». En termes d'idéologie, il y a bien longtemps que le Parti congolais du travail-PCT- avait monnayé la pensée marxiste-léniniste contre la social-démocratie ; il est notable de constater que l'Union panafricaine pour la démocratie sociale-Upads est sur la même voie de la social-démocratie. Le premier parti est la colonne vertébrale de la majorité présidentielle, le second la tête de pont de l'opposition républicaine.

UFD ? Il y a quelque chose de « démocratie » dedans, d'union aussi en fin de compte ! Alors on peut s'interroger sur les prochains choix de l'UFD. Membre de la majorité présidentielle, a-t-elle l'in-

tention de se fondre dans le plus vieux parti de l'échiquier politique national, le PCT, qui prépare activement son futur congrès cette année ? On sait, par ailleurs, que le Rassemblement pour la démocratie et le développement avec qui l'UFD fleureta alors passablement au lendemain de la Conférence nationale souveraine et qui, de fil en aiguille, a côtoyé le PCT dans une alliance un peu « impossible », s'est récemment reversé dans l'opposition républicaine, aux côtés de l'Upads et d'autres partis.

Le statut pour ce qui concerne le mouvement fondé par Charles David Ganao n'est évidemment pas le même puisqu'il prévoit de se fondre dans un parti ou un groupe de partis de son choix. Cela ne saura peut-être pas tarder. Mais peut-être qu'avec cette option,

l'UFD montrera-t-elle la voie aux nombreux partis de création récente ou ancienne se réclamant de l'opposition ou de la majorité, qui vivent en quelque sorte pour la parade.

Passé 40 ans, tout homme est responsable de son visage, a dit le sage. Ce n'est pas encore l'âge de l'UFD qui approche seulement la trentaine. Il n'empêche que le champ politique, par toutes les contingences qui l'irriguent, est un terrain où, quand on a vraiment le cœur à l'ouvrage, le réalisme doit l'emporter sur le dilettantisme : savoir prendre la bonne décision au moment opportun, voilà qui peut aider à survivre en politique quand l'environnement l'autorise ; voilà qui n'est pas, comme on se serait tenté de le penser, verser dans le défaitisme.

Gankama N'Siah

PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

L'Acpc lance son portail web : www.acpce.cg

Le site a été inauguré, le 6 juin, à Brazzaville, par la ministre de tutelle, Yvonne Adelaïde Mougany. C'est un espace entièrement digital à travers lequel les investisseurs peuvent, où qu'ils soient, faire leurs formalités administratives en ligne et créer leurs entreprises en un laps de temps.



Yvonne Adelaïde Mougany (au centre) suivant la présentation du site web, le 6 juin/Adiac

Le portail web de l'Agence congolaise pour la création des entreprises (Acpc) a démarré en présence de la représentante résidente de la Banque mondiale au Congo, Korotoumou Ouattara. Il s'inscrit dans la nouvelle politique du gouvernement visant à simplifier les formalités administratives de création des entreprises dans le pays. Une vision de l'exécutif dont l'objectif est de parvenir à créer une entreprise en un jour, voire en quelques minutes, question d'attirer le maximum d'investisseurs pour améliorer le climat des affaires.

Le site internet de l'Acpc présente quelques fonctionnalités utiles à tous, mais fondamentalement au profit des opérateurs économiques attirés par le climat des affaires congolais. D'emblée, il renseigne chacun sur le processus à suivre, les modalités de création ainsi que les formalités à remplir lorsque l'on veut créer une structure. A travers ce portail, les futurs investisseurs peuvent déjà

s'informer de l'ensemble des démarches à suivre, mais aussi les pièces administratives et d'état civil à fournir pour déclarer, enregistrer ou immatriculer leur future entreprise ainsi que les modalités de paiement. Ils peuvent aussi, avant tout, consulter les décrets présidentiels et arrêtés ministériels qui règlementent le fonctionnement du domaine des petites et moyennes entreprises. Pour la ministre de tutelle, le lancement de ce portail web augure des lendemains meilleurs dans le processus de digitalisation de la création des entreprises.

« Pour nous, le lancement de notre site web est d'un enjeu capital car il symbolise l'entrée officielle dans le processus de réalisation des formalités en ligne ou dématérialisées. Il constitue le maillon déclencheur de notre stratégie d'information de l'écosystème entrepreneurial national afin d'en hisser progressivement les performances aux standards internationaux », a souligné

Adelaïde Mougany.

La ministre a ainsi profité de l'occasion pour stigmatiser et attirer l'attention de tous ceux des arnaqueurs qui se hasarderont à saboter ce processus digitalisé.

« Je saisis l'occasion pour attirer à nouveau l'attention des usagers et déclarants qui se laissent abuser par les amateurs d'arnaque, de fraude, de corruption et d'autres contre-valeurs qui sévissent dans certaines administrations et officines », a renchérit la ministre des Petites, moyennes entreprises et de l'artisanat (PMEA).

Peu avant le lancement du site web, Yvonne Adelaïde Mougany s'était entretenue avec la représentante résidente de la Banque mondiale. Au-delà des civilités, les deux personnalités ont débattu de l'appui dont l'institution de Breton Woods peut apporter au secteur des PME en vue de promouvoir son éclosion.

Firmin Oyé

FORMATION PROFESSIONNELLE

Adoption du cadre juridique des écoles paramédicales

Le document a été validé par les experts de l'enseignement professionnel, le 3 juin, à l'issue d'un atelier à Brazzaville, dans la perspective d'obtenir un consensus et une compréhension commune sur les plans organisationnel, fonctionnel, administratif et scolaire.

Le cadre juridique des écoles paramédicales leur permettra d'avoir un organigramme clair et connu de l'ensemble des professionnels, des descriptifs écrits des missions de service et de fiches de postes par section ainsi que des procès-verbaux ou des procédures écrites pour l'ensemble des missions ou des tâches à réaliser au sein de ces établissements.

Ce document a été élaboré dans le cadre du projet de réforme de l'enseignement paramédical, coordonné par le Pr Richard Roger Bilekot, en partenariat avec l'Institut européen de coopération et de développement (IECD), représenté par Nolmann de Rigaud et Vincent Jaeg. Le Pr Richard Roger Bilekot a indiqué, dans sa présentation, que l'atelier de validation du cadre juridique des écoles paramédi-

cales avait pour objectif spécifique d'analyser les résultats du diagnostic de l'organisation administrative et scolaire de ces écoles, de valider le projet arrêté fixant leurs attributions et leur organisation administrative et scolaire.

Nolmann de Rigaud a souligné que le constat fait dans les écoles paramédicales a montré des insuffisances considérables à l'endroit du personnel. Selon elle, il existe de nombreux glissements de tâches d'un service à l'autre, faute de compétences ou de savoir-faire adéquats. « Les personnes ne sont pas nommées à un poste en fonction de leurs compétences ou de leur formation. Beaucoup de doublons dans la réalisation des tâches », a-t-elle souligné.

Notons que cet atelier a été ouvert par le ministre de l'Enseignement

technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes. Il a indiqué que le projet de réforme de l'enseignement paramédical avait pour objet de former les agents de santé en quantité suffisante et en qualité satisfaisante aux exigences internationales.

Le diagnostic de l'organisation administrative et scolaire de ces écoles a été effectué sans complaisance, de manière participative, et avec l'appui de l'IECD, suite aux dysfonctionnements majeurs qui doivent être corrigés à travers l'adoption d'un organigramme clair, des fiches des postes et de projets d'arrêtés qui compléteront le cadre juridique des écoles paramédicales.

Lydie Gisèle Oko

TRANSPORT ET LOGISTIQUE

Congo Terminal atteint le record des conteneurs manipulés

Depuis sa mise en concession cette année, la filiale du groupe Bolloré a réalisé, en mai dernier, le chiffre de plus de quatre-vingt-deux mille conteneurs manipulés, un nombre jugé record par la direction générale de cette structure, spécialisée dans le transport et logistique.

« L'accroissement du volume d'activité se confirme en 2019, porté principalement par l'activité de transbordement maritime à destination des pays du golfe de Guinée. Pour la première fois, on passe un nouveau seuil en mai 2019 avec quatre-vingt-deux mille huit cent quatre conteneurs manipulés. Un exploit qui coïncide avec les 10 ans d'anniversaire de Congo Terminal », a déclaré le directeur général, Laurent Palayer.

En effet, avec un investissement à hauteur de trois cent soixante millions d'euros effectué sur le terminal à conteneurs du Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) par Bolloré Ports, le volume d'activité de Congo Terminal connaît une augmentation, comparée à l'année 2018 où il avait atteint le seuil de soixante-dix mille conteneurs manipulés par mois. Cette ascension pousse l'entreprise à être plus



Une vue sur les conteneurs au port autonome de Brazzaville

optimiste pour l'avenir. « Cette année, Congo Terminal espère dépasser la barre de neuf cent mille conteneurs manipulés contre sept cent trente-huit mille en 2018. On peut considérer que la réhabilitation, la modernisation et l'extension de l'outil portuaire sont un succès », a ajouté le directeur général. Congo Terminal fait partie des terminaux les plus performants dans la sous-région. En dix ans, l'entreprise confirme sa place de plate-forme de transbordement de référence en Afrique centrale pour les trafics en provenance et à destination d'Asie, d'Europe et du Moyen-Orient.

Rappelons que Congo Terminal est une filiale de Bolloré ports, créée en 2009 après la signature d'un partenariat public-privé avec le gouvernement congolais, pour la concession du terminal à conteneurs du PAPN. Bolloré ports a également de nombreux travaux de modernisation et d'extension à effectuer pour accompagner son développement. Une initiative qui a permis la création de plus de huit cent cinquante emplois permanents et plus de trois cents emplois indirects.

Gloria Lossele (stagiaire)

COMMUNIQUÉ

Le directeur des Examens et concours de l'enseignement général informe les candidats aux différents examens (CEPE, BAC et BEPC), campagne 2019 qu'il est strictement interdit de détenir dans les centres d'examen, le téléphone portable, les calculatrices programmables ou tout autre objet susceptible de favoriser la fraude.

Tout contrevenant sera sévèrement sanctionné et verra son objet confisqué sans recours.

Les parents d'élèves, les chefs d'établissement, les inspecteurs, les directeurs départementaux et les enseignants sont tous tenus d'en faire large diffusion et de veiller à l'application de cette directive en prévision de tous les cas de fraude.

Jean-Pierre Mbenga

MÉDIAS

De nouvelles connaissances au profit des journalistes sportifs de Télé Congo

Dix-huit professionnels de l'information et sept cadres ont mis à jour leur savoir-faire à travers une formation. Un atelier qui leur a permis d'acquérir de nouvelles méthodes de collecte, de traitement et de diffusion des informations sportives.



La photo de famille des participants et organisateurs du séminaire/Adiac

Le séminaire a été animé par le journaliste présentateur et commentateur sportif à Canal+ International, Charles Mbuya, du 3 au 7 juin. Il s'est tenu dans le cadre du lancement officiel de Canal+ Université, une nouvelle branche de Canal+ dédiée à la formation des journalistes africains.

Les échanges ont porté sur le journalisme sportif. En effet, Charles Mbuya a fondé son cours sur les exercices pratiques, avec un accent sur la technique d'interview. Les apprenants ont découvert, pendant cette période, les conditions nécessaires pour réaliser une bonne interview dans son fond et sa forme. « Nous avons appris beaucoup de choses durant ces cinq jours de formation. C'était un moment très enrichissant. Nous pratiquons certes le métier mais, nous venons d'apprendre plusieurs concepts et pratiques innovants. Nous remercions, à cet effet, toutes les personnes qui ont contribué à la

réussite de ce séminaire », a déclaré Guy Alain Mendome, chef de service des Sports à Télé Congo.

À quelques jours du début de la Coupe d'Afrique des nations, Egypte 2019 (du 21 juin au 19 juillet), une période cruciale pour les acteurs sportifs, les journalistes de sport de Télé Congo devraient briller par un professionnalisme sans faille en faisant des analyses et commentaires adéquats. C'est ainsi que le directeur de cabinet du ministre de la Communication et des médias, Antoine Oviebo Ethai, a invité les formés à bien utiliser les notions reçues afin d'améliorer leurs services, au grand bonheur des téléspectateurs. Notons que pour clore la formation en beauté, la marque Canal+ University a délivré à chaque participant un certificat en journalisme sportif, justifiant sa présence à cette session de formation.

James Golden Eloué

BACCALAURÉAT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

La direction des examens satisfaite du déroulement

Le directeur des examens et concours techniques et professionnels, Joseph Moukila, s'est dit ravi du déroulement des épreuves sur l'ensemble du territoire national, du 4 au 8 juin.

Joseph Moukila a fait part de sa satisfaction, le 9 juin, au cours d'une interview accordée à la presse nationale. Il a rendu compte des résultats de la visite des centres d'examen qu'il a effectuée avec le ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de l'emploi et de la formation qualifiante, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes. « Tous les acteurs pédagogiques et non pédagogiques impliqués dans l'organisation de l'examen ont été présents. C'est l'occasion de saluer le gouvernement qui s'est investi pour la préparation et la réussite de cette opération. Nous souhaitons que de tels efforts des autorités publiques soient capitalisés », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, le directeur des examens et concours professionnels et techniques a indiqué que des mesures rigoureuses contre la fraude, prises par le ministère de tutelle, ont été scrupuleusement observées. Il a tordu ainsi le cou à toutes les allégations mensongères à propos des cas de fraude déversées dans les réseaux sociaux.

En outre, Joseph Moukila a insisté sur le renforcement des mesures de sécurité avec l'implication des sapeurs-pompiers installés dans les centres d'examen et prompts à apporter des premiers soins et secours aux candidats qui tombent



Joseph Moukila

malades pendant les épreuves. « Il y a eu une organisation telle que les candidats n'ont pas eu assez de problèmes dans le repérage des centres d'examen, surtout dans les grandes villes où ces cas sont fréquents », a-t-il précisé.

Parlant des dispositions prises pour diligenter des opérations diverses qui précèdent la proclamation, Joseph Moukila a noté que le ministre de tutelle a souhaité que les délais soient respectés. Il a rappelé, à cet effet, que le sous-secteur de l'enseignement technique et professionnel compte plusieurs examens. Au nombre desquels, a-t-il cité, le brevet d'études tech-

niques ; le brevet d'études professionnelles ; le brevet de technicien et le brevet de technicien forestier.

Ainsi, a-t-il poursuivi, à partir du 18 juin, ces différents examens vont se dérouler sur l'ensemble du territoire. Le souhait, selon lui, est que ce calendrier gouvernemental soit respecté.

Rappelons que cette année, le nombre de candidats au baccalauréat technique et professionnel est en augmentation de 1 170 comparativement à l'année dernière qui en comptait 14 111 candidats. Brazzaville a eu à elle seule le plus grand nombre, soit 7 307 candidats.

Roger Ngombé

COMPLEXE SCOLAIRE REGARD D'AFRIQUE « Ecole d'Elite »

Etablissement scolaire privé
Cycles organisés : PRESCOLAIRE - PRIMAIRE
Tél : 00 (242) 05 543 11 11 / 06 704 16 16
n° 205, rue Vindza (avenue des 16^{es}), Plateaux des 15 ans Moundou
email : ecole_elite@regardafrique.org

LE COMPLEXE SCOLAIRE REGARD D'AFRIQUE « Ecole d'Elite »

recrute pour l'année scolaire 2019 / 2020 :

- 05 enseignants du primaire : H / F
- Expérimentés : pouvant enseigner les différents niveaux du primaire
- Diplôme exigé : Certificat de Fin d'Etudes des Ecoles Normales (CFEEN)
- 02 éducatrices du préscolaire avec formation spécialisée en préscolaire
- 01 informaticien
- 01 secrétaire de direction
- 01 professeur d'anglais
- 01 professeur d'EPS
- 01 professeur de sciences
- 01 professeur de musique
- 01 professeur d'arts plastiques
- Candidature : Curriculum vitae, une lettre de motivation manuscrite adressée au directeur général et la photocopie de votre diplôme.

EDUCATION

MTN lance son premier programme master class

Dans le cadre de son offre Widge destinée aux jeunes, la société de téléphonie mobile a échangé, le 6 juin, avec les étudiants de l'Institut management de Brazzaville (IMB), sur son programme master class.



Les étudiants de l'IMB en compagnie des organisateurs de la rencontre

Etudiants, professionnels, experts et coaches ont pris part à la rencontre qui a permis d'échanger sur certaines thématiques précises telles le marketing, indispensable pour la survie des entreprises en création.

« Nous remercions MTN Congo d'être venue chez nous pour partager avec nos étudiants son programme sur les master class. Vous savez que MTN a plus développé le marketing parce qu'une entreprise qui se crée, pour survivre, doit avoir un aspect de marketing et c'est ce qu'elle a démontré aujourd'hui », a déclaré le directeur de l'IMB, Sylvain Yangangbwa Syogé.

« MTN s'est développée grâce au marketing qu'elle a mis en place et nos étudiants doivent s'inspirer de cette expérience. Lorsqu'ils apprennent la théorie, ils

doivent savoir aussi qu'il y a la pratique qui se fait sur le terrain qui est aussi importante », a-t-il ajouté.

A son tour, le directeur de MTN Congo, Djibril Ouattara, a signifié que ce programme est très important parce qu'il permet aux jeunes qui y adhèrent de préparer leur avenir et c'est autour de ce concept que l'offre Widge a créé les master class, a-t-il expliqué « Nous appellerons de temps en temps les professionnels pour venir expliquer quelques enjeux actuels du monde de travail aux élèves et étudiants qui sont en relation avec ce qu'ils apprennent, pour qu'il y ait un peu plus d'adéquation entre la connaissance qu'ils acquièrent dans leurs institutions avec le monde du travail », a promis Djibril Ouattara.

Jean Jacques Koubemba

AMÉRICAN INTERNATIONAL SCHOOL OF BRAZZAVILLE

La première promotion bénéficie d'une bourse d'études aux Etats-Unis

Le complexe scolaire américain a organisé, le 8 juin, la cérémonie de graduation en l'honneur de trois élèves diplômés de la première promotion.

Rock Emmanuel Mossa, Eugène Okoko et Mikalange Ngakala font partie des premiers élèves à avoir intégré l'école American international school of Brazzaville (AISB) dès sa création. Ils s'apprêtent à entrer dans des universités américaines à la rentrée des classes 2019-2020. L'un d'entre eux poursuivra ses études à New Jersey, tandis que les deux autres seront admis en Caroline du Nord.

Cette sortie de la première promotion marque un tournant décisif dans la vie de cet établissement. L'émotion, la joie, la fierté et le sentiment du devoir accompli ont pu se lire sur les visages des heureux bénéficiaires qui ont reçu chacun un diplôme de fin de cycle, en présence de l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Todd Haskell.

Dans son allocution, la fondatrice de l'AISB, Fatima Beyina-Moussa, a exprimé toute sa fierté et adressé ses félicitations aux récipiendaires, qui ont cru en leur réussite et qui voient aujourd'hui leurs efforts récompensés ; mais également à tous les acteurs confondus, ainsi qu'à leurs parents qui ont fait preuve d'un



soutien indéfectible. En outre, elle a exhorté les trois élèves à l'ambition et à la persévérance.

« Nous sommes immensément fiers d'eux et sommes certains qu'ils feront un excellent parcours universitaire, et reviendront au Congo pour faire partie de cette génération des leaders africains dont notre continent a tant besoin. L'op-

portunité nous est aujourd'hui offerte de remercier les parents de nos diplômés qui nous ont fait confiance au début, et tout le long de notre parcours », a-t-elle déclaré.

Une reconnaissance aux parents et encadreurs

L'un des moments forts de cette cérémonie a été l'intervention

des récipiendaires. Chacun d'eux, en effet, a eu à livrer un message plein d'enseignements pour leurs collègues et autres élèves des classes inférieures. Les trois ont exprimé leur reconnaissance à leurs parents biologiques et remercié les instituteurs et les responsables de l'établissement pour l'encadrement.

La cérémonie de graduation a été agrémentée par la prestation des plus petits qui ont proposé des chansons en l'honneur des récipiendaires.

Créée en 2012, AISB est une école américaine cosmopolite fondée sur des enseignements en anglais. Elle compte trois cycles : the prekey correspond à la maternité et compte la petite, la moyenne et la grande section; the middle school (collège) et the high school (lycée). D'autres disciplines telles que le français, les mathématiques, les langues, la musique, l'art plastique y sont dispensées. Les jeunes apprenants ont pour sports la natation, le football, le handball, etc.

Au départ, AISB était une école ouverte à l'intention des enfants des diplomates et hommes d'affaires. Mais, très tôt, beaucoup d'autres parents disposant d'assez de moyens se sont manifestés, attirés par la qualité du travail révélé par cet établissement qui accueille plusieurs nationalités d'enfants venant des quatre coins du monde. Ce qui, d'ailleurs, la plonge dans une diversité de culture.

Yvette Reine Nzaba

AFRIKAN CAMPUS

We will make you love learn and apply

Le 14 juin 2019
à BRAZZAVILLE



Votre réussite est notre succès
Afrikan Campus team leader

FORMATION EN MANAGEMENT :

BIEN GÉRER SES ÉQUIPES

FORMATION CERTIFIANTE LEB CONGO ET BRAZZAVILLE-MBA

Le 14 JUIN de 17h30 à 21h30
Prix 35.000 CFA

AVEC LA MÉTHODE DE FORMATION
 FranklinCovey MÉTHODE ÉPROUVÉE
POUR FORMER LES GRANDS MANAGERS
ET LEADERS POLITIQUES AMÉRICAINS

Lieu de la formation :

Tours Jumelles Villarecci, Avenue Amilcar Cabral, face Hôtel Radisson, Brazzaville (CONGO)

Contact :

+242 04 417 2524
+242 06 491 5252
+242 05 536 6979

AFRIKAN CAMPUS, Tours Jumelles Villarecci, Avenue Amilcar Cabral, face Hôtel Radisson, Brazzaville (CONGO)
+242 04 417 2524 - +242 06 491 5252 - +242 05 536 6979
www.brazzaville-mba.com - www.afrikancampus.paris



JOURNÉE DE LA CONCORDE ET DE LA RÉCONCILIATION NATIONALES

La vingt-huitième édition célébrée à Oyo

À l'initiative du Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo, plusieurs activités socioculturelles et sportives ont été organisées dans le département de la Cuvette, notamment dans les villes d'Oyo et d'Owando, le chef-lieu.

10 juin 1991-10 juin 2019, les Congolais se sont souvenus de la fin de la Conférence nationale souveraine, une grand-messe qui avait duré quelques quatre mois. Il s'agissait d'une occasion pour réconcilier les Congolais entre eux après plusieurs années du monopartisme et d'ouvrir le pays au multipartisme, autrement dit la démocratie.

En rapport avec la causerie-débat prévue ce 11 juin sur le thème « Réconciliation nationale et marche vers le développement : cas d'Oyo », les participants ont visité, le 10 juin, quelques sites agropastoraux et industriels du président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Ils se sont précisément rendus aux usines de production du lait Alima et Okiessi, à la ferme Kila et à l'abattoir moderne. Les délégués venus de Brazzaville et les autorités locales ont également visité le port autonome d'Oyo, l'hôpital général Edith-Lucie-Bongo Ondimba et l'aéroport international d'Ollombo.

Conduisant la délégation, le commissaire général du Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du



Marius Mouambenga félicitant un athlète/Adiac

Congo, Marius Mouambenga, est revenu sur le choix de la commune d'Oyo. Selon lui, cette ville qui a aussi connu quelques soubresauts par le passé est un modèle de développement à suivre pour les autres localités ou départements du pays.

En marge de cette fête, plusieurs activités sportives ont été organi-

sées à Oyo et Owando, chef-lieu du département. Au football, par exemple, l'équipe de Black stars d'Owando s'est imposée, le 9 juin, au stade Marien-Ngouabi, face à l'AS TP de Makoua sur le score de trois buts à un. Les locaux ont tiré leur épingle du jeu après une partie âprement disputée d'autant plus que les visiteurs leur

ont imposé un jeu très alléchant. Ainsi, Black stars a remporté le trophée de la réconciliation mis en jeu par les organisateurs.

Au nzango, la coupe est restée à Oyo. En effet, la finale a été remportée par la Concorde 13-7 devant Oyo Poro. Notons que les deux formations ont écarté en demi-finales les équipes de Ma-

koua et d'Owando.

En athlétisme, Owando et Makoua (Ambali Benicia) ont respectivement remporté le cross populaire chez les messieurs et dames. Avec un chrono de 19,11, Roméo Okemba Ngassaki est arrivé en premier après avoir parcouru les sept kilomètres, dépassant largement ses concurrents. « Je savais que je devais terminer premier parce que ce n'est pas pour la première fois que je remporte une course dans le département. Mon secret c'est le travail », a expliqué celui qui compte raccrocher ses crampons dès l'année prochaine, laissant place à ses deux enfants.

Notons que les activités relatives à la célébration de la Journée de la concorde et de la réconciliation nationales prennent fin ce mardi à Oyo. Outre les communications sur quelques sous-thèmes retenus, la Fédération pour la paix universelle va décorer certaines personnalités ayant œuvré dans le domaine de la paix au Congo. Parmi les délégués ayant effectué le déplacement d'Oyo, l'on note la présence de quelques responsables politiques.

Parfait Wilfried Douniama



DIAMOND CEMENT CONGO S.A.
Société Anonyme avec Conseil d'Administration

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société DIAMOND CEMENT CONGO S.A sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le **20 Juin 2019 à 10 heures à l'hôtel Ledger Plaza Maya Maya**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Rapport de gestion du conseil d'administration
- 2- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice
- 3- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
- 4- Approbation de ces rapports, comptes, et conventions
- 5- Affectation du résultat de l'exercice
- 6- Quitus aux administrateurs et décharge aux commissaires aux comptes
- 7- Pouvoirs pour formalités.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut assister personnellement à cette assemblée ou s'y faire représenter en utilisant le formulaire de pouvoir.

Les documents requis par la Loi sont tenus à la disposition des actionnaires au bureau de la société Diamond Cement Congo S.A. sis dans l'immeuble du 5 Février, 3^{ème} Etage Porte 56 ou à l'Etude Maître MISSAMOU, sise Avenue de l'Amitié (Face DGAE) durant les quinze (15) jours précédant la date de la réunion.

Le Conseil d'Administration

Capital Social: F CFA 16.500.000.000
avec Conseil d'Administration
SCCM KINKALA (CG - KKL - 017-8007)

ECOBANK-CONGO N°0010123502971801
BGFI Bank N°: 42014189011
UBA N°: 90101100608

Bureau à Brazzaville
3^è étage Immeuble 5 Février Q-058/8
B.P.: 151 BRAZZAVILLE (CONGO)
Tél.: (+242) 06 510 95 55 / 06 510 43 61
06 510 95 58
Usine: Miedoull (Quartier KINYALA)

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 10 AU 16 JUIN 2019

MARDI 11 JUIN
17h00 : Restitutions des ateliers de l'IFC
18h30 : Ciné-club : Les demoiselles de Rochefort de Jacques Demy

MERCREDI 12 JUIN
15h00 : Débat d'idées : « Gouvernance politique et réduction de la pauvreté : exemple des pays scandinaves », par Gabriel Nganga-Nzonzi, membre de la Fondation Niosi.
16h00 : Emission télé : Ça c'est Brazza
19h00 : Mercredi à la cafétéria : Les Sisters Mayindou

VENDREDI 14 JUIN
15h00 : Rencontre littéraire : Qui a tué Thomas Sankara ? de Willy Gom

SAMEDI 15 JUIN
10h00 : Les rendez-vous de la médiathèque (Samedi des petits lecteurs, L'heure du conte, Rencontre de scrabble)
15h00 : Café philo : « Sur la démocratie » par Dimitri Ovananga-Koumou.
17h00 : Festival de musique : JazzKif Brazza (projection du film Samba et Jazz de Jefferson Mello/ concerts d'Aline Frazão, SeBa feat Les Mamans du Congo)

DIMANCHE 16 JUIN
17h00 : Festival de musique : JazzKif Brazza (concerts de Céline Banza et May's Bantsimba)

2019

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois.

MALI

Une attaque dans le centre du pays fait cent morts

L'offensive a été perpétrée dans la nuit du 9 au 10 juin par des hommes armés dans le village dogon de Sobane-Kou, a-t-on appris.

Un élu local de la commune de Koundou (cercle de Koro) où se situe le village de quelque trois cents habitants, qui a requis l'anonymat, a confirmé l'information. « *Nous avons pour le moment quatre-vingt-quinze civils tués, les corps sont calcinés, nous continuons de les chercher* », a-t-il indiqué. « *C'est un village dogon qui a été quasiment rasé* » a, pour sa part, déclaré une source sécuritaire malienne se trouvant sur place, confirmant un bilan provisoire de quatre-vingt-quinze tués.

Les violences qui se poursuivent au Mali ne surprennent ni les autorités du pays ni la communauté internationale, puisque le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a, dans un rapport rendu public, le 3 juin, averti du fort risque d'atrocités futures. Pour ce faire, il a appelé à renforcer la présence de la force onusienne de maintien de la paix dans le centre du pays pour éviter ces tueries.

Dans son rapport, le chef de l'ONU se dit « consterné » par la montée des violences et appelle le gouvernement à tout mettre en œuvre pour renforcer sa réponse contre les groupes extrémistes. « Si ces inquiétudes ne sont pas prises en compte, il y a un fort risque d'escalade qui pourrait aboutir à la commission d'atrocités », souligne le secrétaire général, dans le document adressé au Conseil de sécurité.

L'appel des Nations unies vient à point nommé en raison de la détérioration de la situation au Mali. En témoigne ce qui vient de se passer dans le village Sobane-Kou et le fait que quelque cent soixante habitants d'un village peul du centre, Ogossagou, ont été tués le 23 mars. Le drame, reconnu comme la plus grave tuerie qu'ait connue le Mali depuis 2012, avait suscité une vague d'indignation populaire et des manifestations aboutissant un mois plus tard à la démission du gouvernement, jugé incapable d'endiguer la

hausse des violences liées aux groupes djihadistes et aux troubles intercommunautaires.

Renforcer la présence de la Minusma dans le centre du pays

Compte tenu des derniers développements de la situation dans le pays, Antonio Guterres recommande que la force de maintien de la paix de l'ONU au Mali, la Minusma, ne soit pas réduite, malgré les

doit se prononcer, le 27 juin, sur le mandat de la Minusma, mise en place après l'intervention militaire menée par la France en 2013 pour chasser les djihadistes qui avaient pris le contrôle du nord du Mali.

Le document du secrétaire général note que la force onusienne devrait être renouvelée pour un an, avec un effectif maximum inchangé de 13 289 militaires et de 1 920 policiers. Or, actuellement, celle-

cinquante personnes pour des renforts dans la région de Mopti, dans le centre du pays.

Rappelons qu'un rapport d'International crisis group, rendu public le 28 mai dernier, recommandait aux autorités maliennes de dialoguer avec les djihadistes pour chercher à ramener la paix dans le pays. Il soulignait que les violences meurtrières qui se multiplient dans le centre demeurent sans perspective de solution militaire.

En 2015, un accord de paix avait été signé à Bamako entre le gouvernement malien et des groupes armés, mais près de quatre ans plus tard, il a échoué à stopper les violences. Et malgré la présence de la Mission des Nations unies et de la force du G5 Sahel au Mali, lancée en 2017, la situation ne cesse de se dégrader au centre du pays, limitrophe du Burkina Faso et du Niger, gagnés à leur tour par les violences terroristes, souvent mêlées à des conflits intercommunautaires.

Nestor N'Gampoula

Les violences meurtrières qui se multiplient dans le centre demeurent sans perspective de solution militaire

appels des Etats-Unis en ce sens. Il recommande également que la présence de cette mission soit renforcée dans le centre du pays en y déployant une ou deux unités de police, soit deux cent quatre-vingts agents.

En attendant ce qui pourra être fait pour augmenter les effectifs de la force internationale, le Conseil de sécurité

ci compte quelque 14 700 militaires et policiers déployés, pour l'une des missions de l'ONU les plus dangereuses, avec quelque cent vingt morts dans des actes hostiles.

Le texte évoque, par ailleurs, la gestion d'un camp dans le nord du Mali, précisant qu'il pourrait être transféré aux forces maliennes. Ce qui permettrait de libérer six cent

SOCIETE GENERALE CONGO

Société anonyme avec conseil d'administration au capital de 11 860 000 000 de francs CFA, immatriculée au RCCM de Brazzaville sous le numéro RCCM-CG-BZV-11-B 2902, agréée en qualité d'établissement de crédit par arrêté n° 15953 MFBPP-CAB, dont le siège social est sis Avenue Amilcar-Cabral, centre-ville Brazzaville, République du Congo, met en vente au prix de 398000000 millions francs CFA (à négocier) un grand immeuble R+2 d'une superficie de 346,78 m² comportant trois vastes appartements de grand standing situé sur la rue Saint Paul (avenue goudronnée), arrondissement 6 Talangai.

Pour tout contact : 05 622 71 80 / 05 522 81 56 / 06 504 22 23.

NB : Titre foncier et rapport d'expertise disponibles.



PARTENARIAT

L'UE et le Congo envisagent de relever plusieurs défis

Les deux parties se sont retrouvées, le 7 juin à Brazzaville, à la faveur de leur dialogue politique consacré, cette fois, aux questions liées à la paix et à la sécurité, au développement économique, à l'environnement et aux changements climatiques, ainsi qu'à la stabilité de la sous-région d'Afrique centrale.

La rencontre est intervenue trois ans après celle de février 2016. L'occasion était tout indiquée pour la délégation de l'Union européenne (UE) et la partie congolaise « d'œuvrer dans les meilleures conditions au renforcement des liens multisectoriels », selon le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso. La session leur a permis aussi de se pencher sur la montée du populisme en Europe, une question d'importance en raison des ses répercussions sur les rapports entre l'UE et ses partenaires.

Notant que l'esprit du dialogue cadrerait avec le « vœu » du chef de l'Etat congolais, « *qui demeure fermement attaché au partenariat entre l'Union européenne et la République du Congo* », le ministre a indiqué que les retrouvailles s'étaient tenues dans un contexte marqué par les négociations post-Cotonou, processus dont le terme est fixé à juillet prochain.

Le chef de la délégation congolaise s'est, par ailleurs, réjoui de ce qu'une « nouvelle



Les délégations européenne et congolaise lors des négociations

donne » s'est installée dans le partenariat bilatéral depuis que le nouvel ambassadeur de l'UE, Raul Mateus Paula, a pris ses fonctions à Brazzaville. Ce qui avait permis la tenue, le 7 mai dernier, d'une session du dialogue sectoriel dans le domaine de la Justice, ayant donné lieu à l'examen de plusieurs questions. Celles-ci portaient, entre autres, sur la modernisation de la justice et les besoins en formation de son personnel, les perspectives d'épanouissement

de la Commission nationale des droits de l'Homme, le respect des personnes en garde à vue dans les commissariats, ainsi que la loi sur la société civile et les droits des peuples autochtones. Raul Mateus Paula s'est pour sa part félicité de ce que les deux parties ont parlé des sujets importants au cours des négociations. Il a cité l'accord post-Cotonou qui doit régir le partenariat UE-pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique; les grands enjeux pour le Congo – diversifica-

tion de l'économie, environnement des Affaires -; la Nouvelle alliance pour l'Afrique, avec une facilité d'investissement qui va donner des impulsions à des secteurs importants dont celui de l'éducation. Les élections européennes figuraient également parmi les sujets abordés à l'occasion. « *Ce partenariat plus important est appelé à un nouvel élan qui est souhaité des deux côtés (...). Nous avons des défis énormes* », a souligné le chef de la délégation de l'UE,

qui a salué le fait que l'Europe et l'Afrique ont « une histoire d'amour », mais aussi le rôle que joue le Congo dans le cadre de la stabilité régionale. « *L'Union européenne souhaite évidemment soutenir les efforts du pays* » en la matière, a poursuivi le diplomate, qui espère que l'accord que le Congo va conclure avec le Fonds monétaire international donnera sûrement lieu à de « nouvelles opportunités », en termes, entre autres de réformes.

Nestor N'Gampoula

SANTÉ

Pénurie de cancérologues

Le manque d'oncologues et le coût des traitements limitent l'accès des patients au diagnostic et au traitement précoces du cancer, selon une étude.

Des pays comme le Lesotho, le Bénin, la Gambie, le Sud-Soudan et la Sierra Leone n'ont pas d'oncologues alors que le Malawi, le Burkina Faso, le Rwanda et le Togo comptent moins de dix spécialistes du cancer, selon une étude publiée dans le journal of « *Infections agent and cancer* ». Toujours selon l'enquête, un oncologue verrait au moins vingt-cinq patients par jour, malgré l'augmentation du nombre de malades en Afrique, en raison de l'infrastructure limitée des systèmes de santé, du manque de personnel et du coût élevé des traitements. Ainsi, 80 % des patients sont diagnostiqués tardivement. Plus d'un million de nouveaux cas de cancer sont signalés chaque année sur le continent et ce nombre devrait atteindre deux millions au cours des vingt et une prochaines années si rien n'est fait, selon certaines estimations. Les experts en santé appellent les gouvernements à améliorer le ratio oncologistes-patients ainsi que le système de santé afin de renforcer la grande variété de systèmes de soins contre le cancer qui sont nécessaires à travers le continent.

Noël Ndong

FORUM DE TECHNOLOGIES DU MAROC

Brazzaville à l'honneur de la quatrième édition à Rabat

L'événement phare du secteur High-Tech en Afrique du nord se tiendra les 24 et 25 octobre, dans la capitale marocaine. La République du Congo est invitée en reconnaissance de son dynamisme dans les nouvelles technologies et la Chine sera présente en tant que pays investisseur.

Le forum Africa IT expo (Aitex) 2019 sera l'occasion de présenter le projet de construction numérique du Congo et ses besoins, ainsi que de mobiliser des partenaires techniques et financiers avec la présence de la Chine et de ses entreprises. L'invitation des organisateurs de l'événement au président du DSI-Club Congo précise le challenge à venir. « *Chaque année, Aitex invite deux pays à l'honneur. Pour cette édition, notre fédération a porté son choix sur la République du Congo en reconnaissance de son dynamisme affiché dans le domaine des technologies de l'information et la Chine en tant que pays investisseur* », souligne la lettre de la Fédération des technologies de l'information, des télécommunications et de l'Offshoring (Apebi).

Le souhait exprimé de l'Apebi est d'enregistrer une forte participation congolaise, surtout de celles des organismes et des opérateurs emblématiques proposant des services et des outils innovants, des représentants institutionnels en charge du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC), ainsi que



Les intervenants de la précédente édition

des médias représentatifs du pays. Une importante délégation congolaise avait déjà participé à ces assises des

TIC en 2017. Si les trois précédentes éditions ont été un succès avec plus de cinq mille visiteurs, cent exposants

et cinquante speakers pour chaque édition, ce nouveau rendez-vous sera, à son tour, riche en innovation et en rencontres fructueuses.

Enfin, un comité scientifique mis en place réfléchit actuellement à la thématique qui sera abordée cette année pour offrir un espace d'échange d'idées et de partage de solutions en vue d'assurer le développement du continent avec une vision de développement durable et socialement responsable.

Fiacre Kombo

« Chaque année, Aitex invite deux pays à l'honneur. Pour cette édition, notre fédération a porté son choix sur la République du Congo en reconnaissance de son dynamisme affiché dans le domaine des technologies de l'information et la Chine en tant que pays investisseur »

FOIRE AUX LIVRES

Le public s'est invité à la Poste centrale de Brazzaville

L'événement s'est tenu dans le cadre de la saison des lettres congolaises, du 5 au 7 juin, qui vise la promotion des auteurs et de la littérature congolaise.

La première édition a mis en avant les écrivains congolais et des lecteurs pour discuter et échanger ensemble. Pendant trois jours, le public a découvert ces auteurs et leurs œuvres à travers des lectures faites séance tenante. Ce projet est initié par Maha Lee Cassy, écrivain congolais et éditeur des éditions Plus, en collaboration avec la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco) et les éditions Plus. Il a pour objectif d'aller à la rencontre des lecteurs.

« Et si la littérature s'invitait à la poste » a été le thème de l'événement, organisé pour la première fois à Brazzaville. « Nous avons pris la décision d'organiser cette activité pour montrer et faire découvrir au public ce que nous faisons. C'est aussi l'occasion de faire la visibilité de nos auteurs mais aussi celle de la poste qui a aussi une histoire dans le domaine du livre, notamment dans l'envoi du courrier, c'est aussi des lettres », a expliqué Maha Lee Cassy, le promoteur. Des stands érigés à la place de la Poste centrale et en face du journal «La Semaine africaine» avec le même principe, ont

permis des lectures en public par des artistes slameurs, les assistants et les auteurs eux-mêmes.

Pour sa part, Josée Cyr Ebina, représentant des éditions Plus au Congo, a révélé que le partenariat qui a été scellé entre la Sopéco et ces éditions prouve l'engagement de la directrice générale de cette société dans le soutien des actions littéraires, particulièrement dans la promotion du livre et de la lecture. « Nous sommes rassurés que l'organisation des foires aux livres sera toujours un événement qui bénéficiera de son soutien. Tous ceux qui veulent soutenir les actions de promotion du livre sont les bienvenus, nous nous faisons le devoir de continuer de trouver les sponsors car, nos écrivains ont besoin d'être soutenus. La maison des éditions Plus a besoin des écrivains, soutenons-nous. Ce n'est qu'ensemble que nous pouvons déplacer les montagnes », a-t-il exhorté.

Quant à la directrice générale de la Sopéco, Ludovique Mbossa, elle a expliqué brièvement l'histoire de la Poste pour le Congo, qui contribue également



La visite des stands

à l'inclusion sociale. Passionnée du livre, elle a indiqué: « Nous avons choisi de s'associer avec les éditions Plus parce que nous les connaissons dans le parcours, dans leur valeur puisque ces éditions mettent la part belle au partage, à l'échange, à la cohésion sociale, à la promotion des auteurs. C'est aussi ce partage que nous

connaissons à la Poste. Le devenir de la Poste sans technologie, sans élévation n'a pas de sens ».

Ludovique Mbossa a fait également état des produits de sa société que les clients ne connaissent pas, parmi lesquels les produits de tracking permettant de suivre pas à pas l'évolution des envois. « Nous

avons lancé notre site internet la poste.cg où les usagers découvrent nos produits. Le produit SMS alerte pro, via les technologies du téléphone mobile, a été lancé il y a quelques mois, il informe l'envoi de votre colis, une fois arrivé », a-t-elle révélé.

La directrice générale de Sopéco a annoncé la tenue de l'édition 2020 du concours épistolaire, organisé par l'Union postale universelle. Ce concours permet de détecter les jeunes pousses littéraires, dont l'âge varie entre 9 et 15 ans. « Ces jeunes pousses seront certainement les futurs Tchicaya Utamsi, Léopold Senghor. Le Congo regorge de beaucoup d'auteurs. C'est à travers des activités de ce genre autour de la lettre et du courrier que nous donnons notre vision, notre amour du partage et de l'échange », a souligné Ludovique Mbossa, tout en demandant au public de continuer de leur faire confiance et de les aider à s'améliorer afin que la Poste revive de toutes ses couleurs flamboyantes d'antan.

Signalons que cet événement se poursuivra également à Pointe noire.

Bindika Rosalie

NÉCROLOGIE



Parfait Wilfried Douniama, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Mme Henriette Essama Bora et les enfants Itoua-Okana ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, notamment les ressortissants des villages Essiala et Edzounou, dans le district de Gamboma, le décès de leur tante, petite sœur, mère, Marie Akouéli, survenu le 3 juin 2019 au CHU de Brazzaville.

La veillée funèbre est organisée au n° 139 de la rue Oboya, arrêt de bus Petit-Chose. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Alexis Placide Ossoka et les enfants Itoua ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances des villages Ossonga, Kangini et Mbémbe, à Owando du décès de leur frère et père Norbert Itoua (vieux Atyce), survenu le 29 mai 2019, au CHU de Brazzaville. La veillée se tient au domicile du défunt n° 130 de la rue Mbé (Réf: quartier Manhattan, arrêt Manguier, grand lavage) à Talangai. Le programme et la date des obsèques seront communiqués ultérieurement.



Mesmin Boussa, agent des Dépêches de Brazzaville, a la profonde douleur d'annoncer à la grande famille des associations Ekongo Plateaux, aux parents, amis et connaissances, le décès du président national de l'association Ekongo Plateaux, Denis Ibara "Dida", le mardi 4 juin 2019 au CHU de Brazzaville, à la suite d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au n°45 de la rue Kifayoulou, quartier Don Bosco (après le marché Soprog), arrêt du bus Tsoueke, derrière l'hôtel Mokili, sur la nationale n°2.

La date d'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Le directeur de l'administration et des ressources humaines (DARH) a la profonde douleur d'informer les agents de la présidence de la République du décès de Sylvain Ngassé, chef de service Administratif et financier à la direction du Parc national du matériel automobile, survenu le dimanche 2 juin 2019 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°68 de la rue Ayandza Kombo, derrière la télévision congolaise.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Le DARH présente ses condoléances les plus attristées à la famille éplorée.



CHRONIQUE

Festival Mawazine

Le festival Mawazine-Rythmes du monde est un événement de musique placé sous le haut patronage du roi Mohammed VI, organisé chaque année aux mois de mai et juin, à Rabat et Salé, depuis 2001.

Il est l'œuvre de Maroc culture, une association à but non lucratif qui a fait du développement et de la démocratisation de la culture son crédo, en s'assignant comme mission principale la création d'une offre culturelle et artistique pour les publics de la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaër.

L'on note plusieurs manifestations à son actif, dont les principales sont le festival Mawazine-Rythmes du monde et le concours musical Génération Mawazine.

Pour sa dix-huitième édition prévue du 21 au 29 juin, nous retrouverons les genres musicaux affectionnés parmi les musiques du monde, marocaine, pop, chaâbi, jazz, blues, rock, raï, oriental et la musique électronique.

Il faut savoir que le festival Mawazine a accueilli un public record de 2,5 millions de spectateurs en 2013 et la chaîne MTV le considérait déjà comme le deuxième plus grand festival de musique dans le monde, après celui de Donauinsselfest, en Autriche, et surtout, comme le plus grand festival du continent africain.

C'est un véritable carrefour d'expression pour divers artistes internationaux, et son affluence record demeure celle de 2013 avec trois cent quinze mille personnes.

Cette année, parmi les nombreux artistes invités, l'on nous promet, entre autres, Mohamed Réda, le Ballet flamenco de Andalousia, David Guetta, Kery James, Dadjou, Travis Scott, Julien Clerc, Youssoupha et Aya Nakamura.

La Française Aya Nakamura et l'Américain Travis Scott feront partie des nombreuses attractions du festival, Aya Nakamura est passée du statut de révélation de l'année à celui de superstar en moins d'un an, et rythme le quotidien de la jeunesse française qui fredonne allègrement ses tubes tels Djadja avec son clip qui a cumulé plus de trois cent soixante millions de vues sur YouTube. Son premier album, «Journal intime», a été certifié disque d'or en 2017.

Quant à Travis Scott, que l'on considère comme l'un des meilleurs rappeurs aux Etats-Unis, il enchaîne succès sur succès avec des grands noms à l'instar de Kanye West, Justin Bieber, Drake, N'as et DJ Khaled...

Le festival Mawazine demeure une réelle invite à la découverte du public marocain et des différentes cultures musicales de la planète car ses programmations favorisent l'accueil d'artistes internationaux, de chanteurs et musiciens marocains et arabes ainsi que des interprètes de musiques traditionnelles.

L'événement promeut les valeurs du Royaume chérifien et draine un message de tolérance, d'ouverture, de respect et de dialogue. L'on peut également l'inscrire dans une logique de soutien au tissu économique local car par ce biais, il favorise le travail des professionnels du tourisme et le développement d'une industrie nationale de la musique et du spectacle. Ce qui ne surprend guère que le Maroc soit au plan mondial une référence dans l'industrie du spectacle et les arts de la scène.

Ferréol Gassackys

FESTICAB 2019

Le Congo représenté par les films «Positif» et «Trouble»

Les productions cinématographiques congolaises «Positif» de Richi Mbebele et «Trouble» de Dan Scott ont été diffusées lors de la onzième édition du Festival du cinéma et de l'audiovisuel du Burundi (Festicab), qui s'est déroulé du 31 mai au 7 juin à Bujumbura.

Célébré cette année sur le thème « Jeunesse et santé », le grand rendez-vous des amoureux du septième art vise sa promotion en Afrique. Le Congo a été présent à cette manifestation par le biais des films «Positif» et «Trouble». Le premier a été retenu dans la catégorie internationale pour le prix du meilleur court métrage fiction tandis que le second a été retenu comme un court métrage hors compétition. « Les nouvelles sont une fois de plus bonnes pour notre film «Positif». Après le Fespaco, notre petit film est sélectionné officiellement au Festival international du cinéma et de l'audiovisuel du Burundi », annonçait le réalisateur congolais, Richi Mbebele. Disponible depuis août 2018, le court métrage de fiction aborde le sujet du VIH/sida à travers l'histoire de Lisa, l'actrice principale. Ce film est un outil incontournable pour conscientiser la société sur les conséquences de la vie de débauche et les attitudes à prendre après avoir contracté le virus. Quant à «Trouble», c'est le produit du réalisateur Dan Scott. Le synopsis du film met en valeur l'histoire d'un couple. En effet, après un pique-nique en amoureux, à l'abri des regards, Dalhia et Stéphane font face à une situation horrible. Action, émotion, suspense s'imbriquent dans ce film.

La programmation de cette onzième édition du Festicab 2019 a réuni près d'une vingtaine de films issus de plusieurs pays, notamment du Sénégal, du Maroc, des Etats-Unis, du Burundi, de



la Martinique, de la République du Congo, de l'Ethiopie, du Togo, du Cameroun, de la Tunisie, du Burkina Faso, de l'Algérie, de la République démocratique du Congo, du Rwanda, de l'Afrique du Sud, du Gabon, de la République centrafricaine, du Brésil, de l'Ouganda, de la France, de l'Egypte, du Mali et de la Mauritanie.

Durant toute la semaine du Festicab, des masters class sur

la critique cinématographique, des conférences et ateliers sur le thème en faveur de jeunes ont été organisés, en collaboration avec des partenaires. Notons que le Festicab a vu le jour en 2009. Il est considéré comme la première manifestation culturelle cinématographique créée par des professionnels burundais du secteur en vue de promouvoir l'industrie du film.

Rude Ngoma

Les famille Monguia, Lokanga, Bokamandza, Mambeké-Boucher, Bokanda, Bomboko et Eticault ainsi que Pierre-Michel Nguimbi, Mme Nguimbi née Monguia Pierre-Edwige, Mme Monguia Léonce ont la profonde douleur d'informer parents, amis et connaissances du décès de Mme Monguia Bibiane, le lundi 3 juin 2019, au CHU de

Brazzaville des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au n°788, rue Loufou, au Plateaux des 15 ans.

Le programme des obsèques se présente de la manière suivante :

Mercredi 12 juin 2019 :

-9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

-10h00 : recueillement au domicile familial ;

-12h00 : culte religieux sur place ;

-14h00 : départ pour le cimetière privé Bouka-VIP ;

-16h00 : fin de la cérémonie.



VISA-DUBAI 50 000

Pour tous vos renseignements nécessaires, veuillez-vous rapprocher de nos agences

VISA
Dubai

BRAZZAVILLE

Tél. : 05 0566473 / 068360188 / 050202255 / 050090090

Email : directafricabzv35@gmail.com

POINTE NOIRE

Tél. : 05 5531787 / 06 06286167

Email : directafricapnr@gmail.com

DUBAI

Tél. : 00971 50 9916263 / 00971 58 2718358

00971 56 5946227 / 00971 55 5539340

EMAIL : directafricadxb@gmail.com

Direct Africa reste à votre disposition pour vous accompagner tout au long de votre séjour à Dubaï.

PARTENARIAT

La coalition FCC-Cach au bord de l'implosion

Les deux composantes majeures du paysage politique congolais n'émettent plus sur une même longueur d'ondes et leur alliance traverse une mauvaise passe.

Aux contradictions qui émaillent les interminables discussions entre le Front commun pour le Congo (FCC) et le Cap pour le changement (Cach) sur la répartition des postes dans le prochain exécutif national, est venu s'ajouter l'imbroglie créé autour des dernières ordonnances du chef de l'Etat, nommant de nouveaux mandataires à la Gécamines et à la Société nationale de chemin de fer du Congo (SNCC). La goutte d'eau qui a fait déborder le vase est la plénière-couperet du 7 juin, dans l'hémicycle, qui a failli tourner à l'éclatement d'une coalition apparemment bâtie sur du sable mouvant.

A la suite d'une motion incidente qualifiée de « hors-sujet » par les députés de l'opposition, le bureau de l'Assemblée nationale a pris le risque de soumettre à débat les ordonnances querellées du président de la République. Une attitude qui a suscité le courroux des députés du Cach qui y ont vu une volonté intentionnelle du bureau de violer son propre règlement intérieur pour satisfaire les intérêts de leurs collègues du FCC. Ces derniers, sautant sur

l'occasion, ne sont pas allés de mains molles pour fustiger ces ordonnances tout en s'illustrant par des attaques personnelles à l'endroit du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi. Ce qui a entraîné une levée de boucliers de la part du groupe parlementaire Cach dont les députés ont vivement réagi, le lendemain, en dénonçant le laxisme du bureau qu'ils tiennent pour complice de ces dérapages pour avoir laissé passer ce qu'ils considèrent comme une motion « inopportune et provocatrice ».

La culpabilité du bureau...

Dans leur déclaration faite le 8 juin, les députés du groupe parlementaire Cach n'ont pas caché leur indignation au regard de la tournure prise par les événements, faisant comprendre que le chef de l'Etat est réputé politiquement, au regard de la Constitution, irresponsable devant l'Assemblée nationale. « L'hémicycle n'est pas le lieu indiqué pour débattre des actes administratifs posés par le président de la République, chef de l'Etat, première institution du pays, qui, conformément à la Consti-

tion, n'appellent pas à un débat », ont martelé les députés du Cach, visiblement irrités par ce qui s'est passé, la veille, au parlement. Et de poursuivre : « Nous dénonçons l'indifférence coupable du bureau de l'Assemblée nationale. Les propos tenus par le FCC constituent un outrage non seulement envers Monsieur le président de la République, mais aussi envers la nation tout entière ».

Une mise en garde qui, apparemment, ne semble pas émouvoir leurs collègues du FCC qui continuent de soutenir le caractère illégal des ordonnances cosignées par le président de la République avec son directeur de cabinet, en violation, selon eux, de l'article 81 de la loi fondamentale, surtout que la proposition n'a pas été débattue en Conseil de ministres. Quand bien même il peut y avoir une part de vérité dans ce que défendent les députés du FCC, ceux du Cach déplorent l'organisation de ce débat parlementaire en violation flagrante de la Constitution. Un fait qui n'a pas son pareil dans l'histoire récente du pays. « Les ordonnances

ne se discutent pas à l'Assemblée nationale. Si le FCC estime que ces ordonnances sont irrégulières, la Cour constitutionnelle existe », entend-on dire du côté du Cach. Un député membre de ce regroupement politique argumente : « les actes posés par le chef de l'Etat entrent dans le cadre de ses prérogatives et ne peuvent faire l'objet de censure ni de discussion, encore moins de débat à l'Assemblée nationale ».

Une dérive institutionnelle

Pour d'autres, l'on est bien dans un cas de dérive institutionnelle consacrée par le bureau de l'Assemblée nationale. Ils croient savoir qu'il s'agit d'un plan bien concocté dans les officines du FCC « pour que finalement le président de la République soit exposé au mépris du public ».

C'est sur ces entrefaites qu'un projet de destitution du bureau que dirige Jeanine Mabunda est en train de germer. Son initiateur, le député Crispin Mbindule, estime que l'actuel bureau de la chambre basse ne maîtrise pas très bien son travail qui n'est pas de contrôler le chef de l'Etat

». Répondant aux griefs émis à sa charge, Jeanine Mabunda a indiqué qu'il ne s'agissait pas du président de la République dans le débat engagé vendredi dans l'hémicycle. « Nous parlons des lois, et des lois qui gouvernent apparemment dans le secteur du portefeuille », a-t-elle dit, tout en relevant le droit légitime des parlementaires de s'exprimer. « Si la perception d'un député au nom de sa liberté démocratique l'emène à penser que les lois ne sont pas respectées, la plénière lui doit, comme à chaque député, le devoir de s'exprimer », a-t-elle tranché, sans parvenir à atténuer le malaise qui s'est installé dans la coalition FCC-Cach.

Pour rappel, le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a nommé, le 3 juin, des mandataires publics à la Gécamines et à la SNCC. Albert Yuma a été reconduit à la tête du Conseil d'administration de la Gécamines tandis que Gabriel Kyungu et Fabien Mutomb ont été nommés respectivement président du Conseil d'administration et directeur général de la SNCC.

A.D

PARLEMENT

Le projet de loi pour la protection des défenseurs des droits de l'homme toujours dans les tiroirs

Le président de l'association Assistance aux personnes vulnérables et enfants du Congo (Apvec), Maïck Lukadi, a salué la visite effectuée récemment par la Commission nationale des droits de l'homme (Cndh) à la représentation nationale, souhaitant que cette initiative soit un élément déclencheur du processus de vote de la loi en souffrance.

Dans la foulée de la commémoration, le 1er juin, du neuvième anniversaire de l'assassinat de Floribert Chebeya et de son compagnon d'infortune, Fidèle Bazana, Maïck Lukadi a encouragé les échanges entre la délégation de la Cndh et la Commission politique et administrative de l'Assemblée nationale. Cette rencontre, selon lui, devra décanter la situation du projet de loi sur la protection des défenseurs des droits de l'homme, qui moisit dans les tiroirs de la chambre basse du parlement depuis des années.

Ce texte une fois voté et promulgué, a-t-il expliqué, constituera un arsenal juridique important pour le pays et un grand atout pour le travail des activistes des droits de l'homme partout à travers le territoire national. Maïck Lukadi, qui en a rele-



Maïck Lukadi/Adiac

vé l'importance, a rappelé la situation de Floribert Che-

beya, ancien directeur exécutif de la Voix des sans voix

pour les droits de l'homme, et de son compagnon assassinés dans les locaux de la police nationale.

Le président de l'Apvec a profité de l'occasion pour dénoncer la répression brutale, par la police nationale, des membres du mouvement citoyen Lutte pour le changement (Lucha) qui manifestaient, fin mai, pour réclamer la baisse du prix du carburant dans le Nord-Kivu. Dans le même cadre, il est revenu sur d'autres situations vécues par les défenseurs des droits de l'homme à travers le pays, particulièrement la damnation dont est victime l'un de membres du Collectif des acteurs non étatiques de la RDC, Édouard Tshabola Kabeya, qui, après avoir publié, le 20 juillet 2018, le rapport de monitoring de cette association au cours

d'une conférence de presse, a été enlevé et porté disparu jusqu'à ce jour.

Maïck Lukadi a expliqué que lors de cet échange avec la presse, Édouard Tshabola Kabeya, au nom de son organisation, avait déploré la répression brutale, dans la province du Kasai, des manifestants chrétiens par les forces de l'ordre. « Peu après cette activité, il a été enlevé pour une destination inconnue. Depuis lors, nous n'avons pas de ses nouvelles, y compris de sa famille », a-t-il souligné.

Le président de l'Apvec promet de continuer de mener un plaidoyer jusqu'au vote, par le parlement congolais, d'un arsenal juridique en faveur du travail des défenseurs des droits de l'homme.

Lucien Dianzenza

ÉLECTRICITÉ

La réforme toujours au point mort

L'application de la loi libéralisant le secteur électrique congolais reste très faible, malgré l'apport indiscutable des producteurs privés. Comme pour le reste de l'Afrique, les enjeux de développement du secteur en République démocratique du Congo (RDC) tournent autour de certaines grandes problématiques, en l'occurrence la logistique, le financement et les partenariats face aux coûts exorbitants de production.

Dans sa dernière étude intitulée «Electricity access in sub-Saharan Africa : uptaken reliability and complementary factors for economic impact», le Groupe de la Banque mondiale (BM) relance le débat sur l'électrification dans le continent africain. En effet, les chiffres sont effrayants : seulement 43 % des Africains ont accès à l'électricité, alors que le taux moyen est de 87 % dans d'autres régions du monde.

Dans sa réflexion très documentée, la BM identifie plusieurs causes à cette lenteur de l'électrification en Afrique : faible demande, incapacité des réseaux électriques à répondre à la demande, faible pouvoir d'achat des ménages, coûts exorbitants des frais de connexion, faible contribution des nouvelles technologies (compteurs intelligents, solutions de pré-paiement de l'énergie, etc.), mauvaise stratification du tarif électrique ...

Pour la BM, il est illusoire de ne prendre en compte que la réalité des chiffres dans la pro-

blématique de l'électricité en Afrique. Le cas du Liberia illustre le mieux le paradoxe de ces chiffres. Plus de la moitié des foyers connectés au réseau électrique n'ont jamais eu finalement d'électricité. La situation est pire en Ouganda ou en Sierra Leone, avec 30 % de foyers connectés.

Et que dire de la RDC ? Doté d'un potentiel hydroélectrique de 100 000 MW, capable d'éclairer sept cent quatre-vingts sites répartis dans cent quarante-cinq territoires et soixante-seize mille villages, le pays n'exploite en réalité que moins de 3 % de cette potentialité. Abordant la question de l'accès de manière plus pragmatique, une étude de la BM portant sur une vingtaine de pays de la région, dans le cadre du Living Standard Measurement Study, révèle que 57 % des ménages vivant dans les zones desservies par les réseaux nationaux sont effectivement connectés.

Un risque de désindustrialisation de la région

La première implication du déficit énergétique est bien entendu la désindustrialisation de l'Afrique. La baisse de l'offre en énergie traduit généralement un problème au niveau des investissements et de la maintenance. « Les analyses ont démontré que pour une augmentation de 1% de la fréquence des délestages, la production industrielle baisse de 3,3% et les revenus des entreprises de 2,7% » (Source : BM).

En RDC, la plus forte consommation en électricité se concentre dans les industries extractives de l'ex-Katanga et les grandes villes de l'ouest, particulièrement le Kongo central et la capitale, Kinshasa. Sur une demande estimée à environ 4 000 MW pour cette partie du pays, l'offre de la Société nationale de l'électricité (Snel) se situe à moins de 1 250 MW. Les pires projections des analystes n'excluent pas une cessation des activités de l'opérateur public si rien ne change.

Certes, l'arrivée des producteurs privés est une véritable

aubaine. Mais pour l'heure, ils ne produisent encore qu'environ 500 MW, essentiellement issus des énergies renouvelables. On les retrouve, notamment, dans l'est et le sud du pays. Selon la Fédération des entreprises du Congo, ils pourront concurrencer la Snel d'ici trois à quatre années. Le pays doit penser à produire au moins 1 200 MW supplémentaires pour répondre rien qu'aux besoins des industries minières de l'ex-Katanga.

Des perspectives

Les efforts des gouvernants devront se focaliser sur la fiabilité et la viabilité des réseaux électriques en Afrique. La stabilité de la fourniture électrique aura certainement une incidence sur la consommation et les investissements. La RDC a accumulé un certain retard sur la production de son Plan national d'électrification pour servir de référence aux politiques du secteur. En 2017, soutient la BM, seulement trente-cinq pays africains disposaient effectivement de leurs plans d'électrification approu-

vés au niveau national. La BM appelle à la mise en œuvre des stratégies nationales d'électrification pour maintenir le cap sur les objectifs de développement tant dans les zones urbaines que rurales.

Le défi de l'approvisionnement en électricité imposera forcément une approche plus complexe intégrant d'autres volets importants comme l'accès au marché et au service financier, tout en n'ignorant pas l'intérêt d'améliorer le pouvoir d'achat des ménages. Un avis que partagent les producteurs privés congolais. Pour eux, le secteur énergétique exige également une main d'œuvre dotée de compétences techniques de haut niveau. Pour le cas précis de la RDC, des études sont à encourager pour constituer une base de données sur les capacités d'un site ou d'un autre. Il appartient à l'actuel pouvoir politique en place de poursuivre la réforme engagée depuis 2014 mais qui semble ne pas produire les effets escomptés, cinq ans après.

Laurent Essolomwa

LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

La coordination multisectorielle tient sa première réunion

La rencontre s'est déroulée, le 5 juin à Kinshasa, et a connu la participation de plusieurs acteurs de la société civile et des représentants des différents secteurs de la lutte contre la pandémie dans le pays.

Au cours des retrouvailles, il a été question de la présentation des activités et des résultats obtenus en 2018 ainsi que la planification 2019 par les secteurs Justice et droits humains; Défense et sécurité et ceux de la société civile : Ciels et Racoj.

L'occasion a été donnée au directeur de la planification et renforcement des capacités/Programme national multisectoriel de lutte contre le sida (PNMLS) de présenter le plan d'action sectoriel. De son côté, le directeur de suivi et évaluation du PNMLS a présenté les indicateurs spécifiques pour les secteurs et scindé les prochaines étapes des travaux.

Quelques efforts considérables parmi les activités réalisées ont été relevés, notamment pour le secteur Justice et droits humains. Les résultats à mi-parcours sont effectifs, des formations des policiers sur le respect des droits humains, l'amélioration de l'exécution de leur mission et connaissance de la loi pour le changement de comportement ont été au centre des travaux, exécutés en synergie avec le Programme de l'armée de lutte contre le sida.

L'objectif 90-90-90

Le Dr Aimé Mboyo, directeur du département suivi-évaluation du PNMLS, a rappelé aux participants que le deadline pour atteindre l'objectif 90-90-90 d'ici à 2020 étant proche, il serait judicieux que toutes les parties prenantes revoient le Plan stratégique national de lutte contre le VIH/sida 2018- 2021, afin d'y trouver des orientations pour les activités auxquelles elles sont assignées.

Enfin, clôturant cette première réunion de coordination multisectorielle, le Dr Bernard Bossiki, secrétaire exécutif adjoint du PNMLS, a recommandé aux différents secteurs et membres de la société civile représentés, de préparer des notes conformes au plaidoyer et briefing pour la lutte contre le VIH/sida à donner aux nouveaux ministres du prochain gouvernement qui sera bientôt installé.

Blandine Lusimana

AGRICULTURE

Un nouveau projet d'appui aux chaînes de valeur agricoles dans quatre provinces

Le projet placé dans le cadre du Programme stratégique Fonds international de développement agricole (Fida)- République démocratique du Congo (Cosop 2019-2024) cible le Maniema, le Kasai oriental, le Tanganyika et le Lomani.

Une mission du Fida, arrivée le 9 juin, va séjourner dans le pays jusqu'au 24 juillet, dans le cadre du Programme stratégique Cosop 2019-2024 qui vise le Maniema, le Kasai oriental, le Tanganyika et le Lomani. Elle est chargée d'appuyer le gouvernement congolais dans l'élaboration d'un nouveau Projet d'appui aux chaînes de valeur agricoles dans ces quatre provinces de la République démocratique du Congo (RDC).

Selon un communiqué du directeur-pays Fida, Abdelhaq Hanafi, la délégation est conduite par l'expert international, Jean-Jacques Bazabana. Elle comprend d'agro-économistes, agronomes, spécialistes en climat, environnement, genre et nutrition, développement rural, finances rurales et infrastructures rurales auxquels vont se joindre en étroite collaboration des experts gouvernementaux du ministère de l'Agriculture. Le coût préévalué de cette mission est de cent millions de dollars américains.

Un travail préalable des experts nationaux

Cette mission est précédée par une équipe d'identification totalement conduite par des experts nationaux qui vont sillonner

toutes les provinces concernées par le nouveau projet. L'équipe va consulter et discuter avec les différentes parties prenantes, essentiellement les autorités administratives et coutumières, les acteurs économiques, de la société civile rurale, les services techniques aux niveaux central et décentralisé, en vue d'analyser la pertinence des activités à prendre en compte.

Ce nouveau projet, selon le communiqué de Fida visera l'amélioration de la sécurité alimentaire, de la nutrition, des revenus et de la résilience des petits producteurs, par leur meilleur accès aux intrants agricoles, au financement et au conseil en entrepreneuriat, aux facilités de stockage et de transformation, aux marchés par le désenclavement des bassins de production, et par une meilleure adaptation au changement climatique.

Sa conception se concentrera sur la consolidation des produits et résultats du Programme intégré de réhabilitation de l'agriculture dans la province du Maniema (Piram) dans lequel le Fida, l'Ofid et le gouvernement ont investi quarante-neuf millions de dollars américains pendant neuf ans. « Le nouveau programme considérera donc les acquis des investisse-

ments du Fida dans le Maniema, leur réplique à grande échelle dans les trois provinces voisines », a expliqué le directeur-pays du Fida.

Cette mission permettra de partager un aide-mémoire avec les autorités congolaises et un rapport détaillé sera produit et livré. Ce document, a expliqué le communiqué du Fida, présentera une première esquisse du projet, les grandes orientations en rapport avec les spécificités, le coût ainsi que les grandes innovations.

Rappelons qu'à ce jour, le portefeuille du Fida en RDC est estimé à deux cent six millions de dollars américains. Il comprend le Programme d'appui aux pôles d'approvisionnement en produits vivriers et maraîchers de Kinshasa couvrant le Kongo central, Kinshasa et le Kwilu, d'un investissement de 114,9 millions de dollars américains lancé depuis 2013; le Projet d'appui au secteur agricole Nord Kivu, débuté en décembre 2018 avec un appui de quarante-trois millions de dollars et le Piram avec un investissement de quarante-neuf millions de dollars américains ; projet dont le processus d'achèvement est annoncé pour décembre prochain.

Lucien Dianzenza

AGRICULTURE

Henri Djombo veut la modernisation du secteur

Le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche a réaffirmé son ambition après avoir visité, le 6 juin, plusieurs unités de production agro-pastorale dans le district de Tchiamba Nzassi et à Pointe-Noire.

La descente sur le terrain du ministre d'Etat a commencé par la piste agricole Mavitou-Lac Cayo en réhabilitation par la société Translogistique, dans le cadre du Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac). Longue de près de 45 km, cette piste agricole en forme de Y s'inscrit dans la vision du projet, à savoir améliorer la productivité des agriculteurs et l'accès aux marchés des groupes de producteurs et des micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles, dans des zones sélectionnées, et apporter une réponse immédiate et efficace en cas de crise ou de situation d'urgence répondant aux critères d'admissibilité.

Le ministre d'Etat, Henri Djombo, et sa délégation se sont ensuite rendus au Lac Cayo qui s'étend sur 15 km de long et 9 de large. Un lac très poissonneux qui nourrit la population locale mais aussi les marchés de la ville de Pointe-Noire « Le regroupement des pêcheurs en coopérative va accroître la productivité. Ceci, avec le soutien de l'Etat dont le



Le ministre Henri Djombo s'entretenant avec les maraîchers à Banga Cayo/Adiac

souhait est que les pêcheurs s'orientent vers une pêche responsable et durable. A eux de savoir saisir les opportunités qui se présentent car l'Etat est

disposé à les accompagner et les soutenir dans cette voie », a exhorté le ministre.

Pratiquement à l'abandon, la plate-forme Primeur de Djeno

ne survit que grâce à la volonté de quelques ouvriers, sous la conduite de l'Association des maraîchers de Djeno. Une bonne organisation et un bon

encadrement peuvent faire relancer cette activité en cité agricole maraîchère avec des activités intégrées, a dit le ministre d'Etat, demandant aux ouvriers de ne pas céder au découragement.

À Pointe-Noire, la délégation a visité la Société les Grands Moulins du phare qui va produire la farine de blé, de maïs et l'aliment de bétail d'ici à la fin de l'année dès qu'elle sera opérationnelle. La visite des structures a pris fin à la coopérative de transformation agro alimentaire du Congo Cho-Ouak qui produit localement le chocolat. En fin de journée, Henri Djombo a entretenu les agriculteurs, éleveurs et pêcheurs dans la salle du 28-novembre1958. La modernisation du secteur agricole a été au centre de la communication. Cette refondation, a-t-il insisté, va permettre aux agriculteurs de gagner la confiance du secteur bancaire et des bailleurs de fonds avec la mise en place des systèmes de financements adaptés à l'agriculture, l'élevage ou la pêche.

Hervé Brice Mampouya

HUMEUR

Gare aux aliments de la rue !

Le terme « rue » est le plus souvent collé aux enfants qui y trouvent refuge pour des raisons sociales dont il n'est pas question d'en détailler. Il est aussi collé aux aliments vendus à ciel ouvert, dans des endroits non conformes, exposant les acheteurs à toute sorte d'intoxication alimentaire.

L'activité en elle-même n'est pas à critiquer. Cependant, la manière dont elle est menée et l'indifférence notoire des services d'hygiène pour ce danger sanitaire nous interpellent. Si l'aliment vendu dans la rue est intoxiqué, le consommateur le sera aussi. D'origine douteuse, mal cuit et exposé à la poussière et aux mouches, il laisse à désirer.

De même dans les restaurants de fortune, l'eau pour se laver les mains est insalubre. Une assiette utilisée par un client est nettoyée à la va vite pour servir un autre, le nombre d'assiettes étant limité. Et les clients courent le risque de souffrir de diverses pathologies, entre autres, des diarrhées, des douleurs abdominales, des vomissements.

Outre cela, certains vendeurs ont pris l'habitude de proposer aux clients des aliments invendus de la veille après les avoir réchauffés, arguant qu'ils viennent d'être cuisinés. Et pourtant, cette nourriture est déjà avariée. Les services d'hygiène sont appelés à bien contrôler les aliments vendus dans la rue pour éviter l'intoxication alimentaire.

Faustin Akono

ENVIRONNEMENT

La gestion de la qualité de l'air au cœur d'une conférence-débat

En rapport avec la Journée mondiale de l'environnement célébrée le 5 juin, le ministère des Hydrocarbures a organisé, le 7 juin à Pointe-Noire, une rencontre sur le thème « Gestion de la qualité de l'air par l'industrie pétrolière au Congo », en présence de Marcelin Dibou, directeur de cabinet du ministre de tutelle.



La photo de famille au terme de la conférence-débat/Adiac

Le directeur de cabinet du ministre des Hydrocarbures a rappelé que la pollution de l'air dans le monde, en général, et dans les grandes villes africaines, en particulier, est devenue un mal profond, accentué par l'installation d'unités industrielles en pleine agglomération ou dans ses environs. La production pétrolière, a-t-il expliqué, est indissociable des émanations de toute sorte qui peuvent entraîner indubitablement des conséquences aussi bien réversibles qu'irréversibles sur la santé de la population et sur l'équilibre des écosystèmes.

« La pollution de l'air est une réalité au Congo et ses sources sont multiples. A cet effet, les sociétés pétrolières ont la mission de s'approprier les résolutions issues de ces échanges et l'Etat se doit de se donner les moyens de contrôle. Les émanations

existent certes, tout comme les problèmes de contrôle et de suivi des actions des sociétés pétrolières. Cependant, le véritable problème réside dans la gestion des accidents qui peuvent se produire dans les installations pétrolières », a indiqué Marcelin Dibou

De son côté, Richard Bouka, spécialiste sciences Unesco, a souligné que la pollution atmosphérique est une urgence mondiale, en matière de santé publique. Elle est ainsi devenue le quatrième facteur de décès prématurés dans le monde, après le tabac et l'alcool.

Quant à Marco Rotondi, directeur général d'Eni Congo, il s'est appesanti sur plusieurs initiatives prises par sa société en vue de mieux lutter pour la protection de l'environnement en général et de la qualité de l'air en particu-

lier. Ainsi, il a noté la construction par cette société du Centre d'excellence sur les énergies renouvelables à Oyo ; le traitement du gaz produit par sa société, le ramassage des déchets au bord de la plage Litchendjili ; le développement des espaces verts par Eni Congo ; le traitement des boues de pétrole et autres.

Outre le thème principal, d'autres sous-thèmes ont été développés à travers deux panels, notamment « La surveillance de la qualité de l'air dans un site pétrolier et ses environs » et « La surveillance de la qualité de l'air dans un site de traitement des déchets hydrocarbonés et ses environs ».

Rappelons que la Journée internationale de l'environnement a été célébrée cette année sur le thème « La pollution de l'air ».

Faustin Akono

SOLIDARITÉ

Des repas au profit des orphelins à Pointe-Noire

Dans le cadre de son programme « Stop Hunger », la société Sodexco a offert à manger, le 7 juin, à plus de trois cents orphelins dans la ville.

«Stop Hunger», a expliqué son responsable, Wilfrid Mabounda, est un programme initié depuis 1996 par les salariés de Sodexco, après un constat sur la volonté des apprenants nourris à travers des cantines scolaires et leurs difficultés de s'alimenter lors de la fermeture de ces cantines pendant la période des vacances. Ainsi, le programme «Stop Hunger» avait donc remplacé les cantines scolaires en vue d'encourager les élèves et étudiants à mieux continuer leur scolarité.

«Stop Hunger est un réseau mondial à but non lucratif qui agit pour un monde sans faim dans trois domaines, notamment l'aide locale aux plus démunis, l'autonomisation des femmes et l'aide d'urgence. Ce programme s'appuie sur des partenariats avec 1200 ONG locales



Les enfants prenant le repas/Adiac

et internationales. En 2018 ; quatre-vingt-treize mille volontaires ont été mobilisés à travers cinquante-trois pays et cinq millions de repas distribués. Ce réseau agit pour

un monde sans fin, depuis plus de vingt ans, et partage avec son partenaire fondateur, Sodexco, un même espoir de qualité de vie pour tous », a-t-il signifié.

En plus des repas, plusieurs cartons de vivres de diverses natures ont été également remis à quelques orphelins de la ville, notamment Espace enfants, Centre d'ac-

cueil de Mvou-Mvou, Jean-Baba, Association solidarité internationale.

Remerciant pour leur part les organisateurs de cette rencontre, Pascaline Moundiari et Cyr Parfait Dibala, respectivement gouvernante de l'orphelinat Espace enfants et coordonnateur des programmes de l'Association solidarité internationale, ont souhaité que cette initiative se pérennise et que d'autres structures publiques ou privées s'appuient sur cet exemple de ce programme en vue de mieux protéger les enfants orphelins vulnérables. « La lutte contre la faim constitue un facteur très capital pour l'éducation et l'avenir des enfants orphelins, un enfant qui n'est pas bien alimenté s'expose à plusieurs risques en société », ont-ils appelé.

Séverin Ibara

MUSIQUE

Lélo prépare son deuxième album

Domicilié à Tunis, en Tunisie, depuis quelques temps, l'artiste musicien congolais séjourne à Pointe-Noire où il est venu promouvoir ses singles «Frappé malembé», «Po na yo» et «Serious» qui sortiront à la fin de ce mois. Les échanges avec les artistes locaux pour d'éventuelles collaborations figurent aussi dans son agenda.

Les trois singles de Lélo préparent la sortie imminente de son deuxième album, neuf ans après le premier enregistré au Ghana. L'univers de l'artiste représente une Afrique moderne, mais teintée de motifs traditionnels et de cou-

leurs du continent où il a vécu. La musique de Lélo se situe dans le labyrinthe de l'afropop. Des mélodies à la guitare acoustique et des percussions qui en font une musique instrumentale, à la rythmique centrale se modifiant selon

les morceaux. Des « build up et drop » empreints à l'électro pop/techno pour y apporter une couleur originale et contemporaine, mais aussi pour se différencier de l'afropop nigérian qu'il adore pourtant. Ses textes variés, assez complexes et multilingues, traitent d'amour, de jalousie, de positivité. Lélo est né à Pointe-Noire. Très jeune, il a été bercé par le chant des vagues de l'océan Atlantique, la rumba congolaise et le soukous. Dans sa jeunesse passée à Abidjan, en Côte d'Ivoire, il chantera comme ténor dans une église et découvrira les pas de danse endiablés du coupé-décagé.

À la mort de son père, en 2008, chanteur principal à la marine nationale, Lélo, alors basé au Ghana, décide de faire de la musique une carrière. Il apparaît donc dans des boîtes de nuit branchées et donnera des concerts dans le milieu diplomatique. Il joue la première partie de Kodjo Antwi au théâtre national. Régulièrement invité à l'Alliance française, il partage la scène avec Lexxus Legal en 2011, et avec Sèssimè, la Béninoise en 2014. Auparavant, en 2012, il joue au festival Africa fête au stade de Cotonou, au Bénin. Adeptes du Rnb, du soukous et du reggae, Lélo fait un parfait dosage de sa musique du genre techno assaisonné de la guitare congolaise. Un mélange voulu à dessein qui se retrouve aussi dans le choix de ses musiciens mais aussi dans la langue d'expression où le français, l'anglais, le lingala et le kikongo prédominent.

Hervé Brice Mampouya

FESTIVAL NSANGU NZINZI

Une présence remarquée des rastamen

La quinzième édition de la manifestation a fermé ses portes, le 9 juin, au stade Kokolo Kopa de Pointe-Noire, avec le reggae qui a dominé les autres genres musicaux.



Conquering Lions et Laïla pendant le concert/Adiac

Le festival Nsangu Nzinsi est une grand-messe qui fait la promotion de la musique africaine dans toute sa diversité. Pour sa quinzième édition, l'organisation a pensé inclure dans sa programmation le reggae, un genre musical bien loin des habitudes des Ponténégrins. En fait, le reggae a connu une éclipse à Pointe-Noire faute de groupes d'orchestres de renom. Heureusement, le groupe Conquering Lions est venu combler le vide et redonner le goût de cette musique aux Ponténégrins, n'arrêtant pas de surprendre les mélomanes. Lors de son concert au stade Kokolo Kopa pour la clôture de l'événement, ce groupe a produit un reggae multicolore qui a plongé le public dans la joie. Ses artistes, comme des fauves, ont rugi tout au long du concert en poussant leur cri fétiche « Jah », une manière pour eux de marquer leur territoire et de prouver à tout le monde qu'ils sont capables de défendre le reggae congolais sous d'autres cieux.

Pour donner de la couleur à l'événement, Conquering Lions s'est fait accompagner par Laïla, une jeune star qui se fait connaître dans le monde musical par ses prouesses et sa voix sensuelle. Très émouvants, les musiciens de Conquering Lions, l'un après l'autre, ont réalisé un exploit. Musicalement, les deux groupes ont eu le temps nécessaire pour travailler leur surprenante association afin d'arriver à produire une telle performance.

Hugues Prosper Mabonzo



UNION AFRICAINE

Le Ghana sollicite l'appui du Congo pour abriter le secrétariat de la Commission commerce



Jerry Rawlings remettant le message du président ghanéen, Nana Akufo Ado, à son homologue congolais

L'ancien chef de l'Etat ghanéen, Jerry Rawlings, a récemment remis au président Denis Sassou N'Guesso un message de son homologue, Nana Akufo Ado, dans lequel il sollicite le soutien de Brazzaville pour que son pays accueille la structure. « *Le Ghana est prêt du point de vue de l'économie, de la politique, de la stabilité économique et de la sécurité* », a déclaré Jerry Rawlings.

Selon l'ancien président ghanéen, son pays est mieux placé pour « *assurer cette charge, surtout par rapport à sa position centrale dans la région* ».

Pays d'Afrique de l'ouest, le Ghana entretient de bonnes relations de coopération avec la République du Congo.

La Rédaction

COMMÉMORATION

Le Théâtre des arts libres rend hommage à Alexandre S. Pouchkine

La représentation théâtrale commémorant le deux cent vingtième anniversaire de l'éminent poète russe s'est déroulée, le 8 juin, au Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville, à travers sa pièce « *La Dame de pique* ». Le spectacle a eu lieu en présence du chef de la délégation de l'Union européenne au Congo, Raul Mateus Paula, du consul de l'ambassade de France et de bien d'autres personnalités.

« *La Dame de pique* » d'Alexandre Pouchkine a été jouée par le Théâtre des arts libres sous la direction de Jean-Marie Samedy Diatsonama, dans une traduction de Prosper Merime. Sa représentation a connu comme acteurs Tomski (le conteur); Jean-Marie Samedy Diatsonama; Hermann: Boris Florian Mikala II; la comtesse: Maryse Flore Banouanina; Naroumof: Patrice Moukanda; Sourine: Joël Mampouya; Lisabeta: Raïssa Armelle Nzitoukoulou; figurant: Fann Mampouya; Régie son et lumière: Rodrigue Yeboua Yeboue.

De quoi parle-t-on dans « *La Dame de pique* » ?

Ce texte ramène au XIX^e siècle en Russie, où au cours d'une nuit d'hiver, chez le lieutenant Naroumov, cinq jeunes hommes passent leur temps à jouer aux cartes. Ils en viennent à discuter du mystérieux pouvoir de la comtesse Anna Fedotouna, grand-mère de l'un d'entre eux, Paul Tomski. La vieille dame connaîtrait une combinaison secrète de trois cartes permettant de gagner infailliblement au jeu de pharaon. Mais depuis, la comtesse refuse obstinément de livrer son secret.

A l'issue de cette représentation, Sergey Belyaev, son organisateur, a indiqué ce n'est pas du hasard si la pièce d'Alexandre Pouchkine a été jouée. Félicitant le public d'être



Les acteurs du Théâtre des arts libres sur scène (crédit photo Irène Belyaeva)

venu si nombreux, il a profité de l'occasion pour annoncer la tenue, dans quelques jours, certainement les 14, 15 et 16 juin, du concours de théâtre chrétien.

Qui est Alexandre Pouchkine ?

De nationalité russe, Alexandre Sergueievitch Pouchkine, poète, dramaturge et romancier, est né à Moscou, le 6 juin 1799, et mort à Saint-Petersbourg, le 10 février 1837. C'est un fêru d'art et de littérature, issu d'une famille de la noblesse russe, relativement aisée, notamment par sa mère Nadiejda Ossipovna Hanibal (1775- 1836) une des beautés de Saint-Petersbourg, et de son père Serge Lvovitch (1770-1848), major puis

conseiller militaire, esprit libre et francophile. Passionné d'histoire et de généalogie, Pouchkine était particulièrement fier de son glorieux et célèbre aïeul, dont il avait hérité certains traits qui le distinguaient fortement de ses concitoyens : teint olivâtre, lèvres épaisses, cheveux crépus, ce qui fut lié à ses origines africaines.

Très populaire en Russie, Alexandre Sergueievitch Pouchkine est célébré tous les mois de juin et dans d'autres pays du monde où la langue et la littérature russes sont mises en exergue. C'est le cas de la République du Congo, où le CCR organise toujours à Brazzaville une activité pour honorer cet illustre créateur.

Bruno Okokana

RÉFLEXION

Le temps de l'Union africaine

L'évolution présente des rapports de force sur la scène mondiale est telle que l'on en vient à se dire, non sans raison, que le temps est venu pour l'Afrique d'imposer sa marque dans la gouvernance mondiale. Et, par conséquent, de réformer la communauté qui rassemble ses peuples, à savoir l'Union africaine, de telle façon que le continent acquière enfin sa juste place dans la gestion de la planète.

Les « Grands » de ce temps, dira-t-on, ne sont certainement pas prêts à admettre un tel changement. Dominant depuis des siècles le monde en raison de leur puissance économique, financière et surtout militaire, la Chine, les Etats-Unis, l'Europe, l'Inde, la Russie croient toujours que leur pouvoir ne saurait être mis en question par l'émergence des peuples du Tiers-Monde. Ils commettent, ce faisant, une lourde erreur qui leur coûtera d'autant plus cher dans les décennies à venir qu'ils ont choisi de se défier, voire même de se battre, comme le montrent les tensions croissantes qui les opposent en différentes parties du monde.

Ce diagnostic est fondé sur les deux raisons que voici, tirées elles-mêmes de l'observation des événements auxquels nous assistons depuis le début de ce nouveau millénaire :

° D'abord parce que, comme nous l'avons écrit ici même à maintes reprises, le poids humain du Sud croît à un rythme tel que le déséquilibre démographique générera tôt ou tard un déséquilibre planétaire contre lequel les « Grands » du Nord seront incapables de lutter. Vrai pour les grandes nations occidentales, dont le vieillissement de la population s'accélère à un rythme de plus en plus rapide, ce phénomène l'est aussi, ou plus exactement le sera également demain pour la Chine comme pour l'Inde en raison de leur richesse croissante qui elle-même dissuadera les hommes et les femmes de procréer plus d'un ou deux enfants. Avant la fin du premier siècle de ce nouveau millénaire, l'Afrique, l'Amérique latine, l'Asie du sud feront vivre plus de la moitié de l'espèce humaine et ce bond en avant, jamais observé dans l'Histoire, aura inévitablement des

effets stratégiques majeurs contre lesquels aucun « Grand » ne pourra lutter quelle que soit sa volonté de continuer à diriger la planète pour son seul profit.

° La seconde raison, plus importante encore, tient au fait que les peuples du Sud détiennent les plus grandes richesses naturelles du globe et que ces richesses ne sont encore que très faiblement mises en valeur. Exploitées jusqu'à présent par des groupes industriels dont le siège se trouve situé pour la plupart au cœur des grandes cités de l'hémisphère nord, les ressources minérales, mais aussi et surtout agricoles, piscicoles, forestières, animales dont regorge le continent africain deviendront très vite le véritable moteur du bond en avant qui se dessine. Il suffit pour s'en convaincre d'observer ce qui se passe au Congo où se met en place une économie fondée sur la production et le commerce des produits tirés du sol, des rivières, des étangs, des prairies, des bois, bref de tout ce que la terre offre aux humains pour se nourrir. Avec cet atout supplémentaire que les

nouvelles générations vont dans le très proche avenir comprendre qu'il leur faut jouer cette carte à fond si elles veulent vivre mieux.

Si l'on ajoute à ce qui précède que la bataille contre le dérèglement climatique provoqué par la surindustrialisation des grandes nations du Nord ne pourra être gagnée que grâce à l'engagement des nations du Sud dans la protection de la nature, il est évident que l'Afrique se trouvera demain – si ce n'est déjà fait en réalité – au cœur du développement à venir de la Terre. Toute la question, dans un semblable contexte, est de savoir comment les dirigeants africains, présents et futurs s'y prendront pour faire entendre leur voix de façon audible dans les institutions internationales. Autrement dit comment ils s'organiseront pour imposer aux « Grands » leur vision du futur.

Vaste sujet sur lequel nous nous ferons un devoir et un plaisir de revenir rapidement !

Jean-Paul Pigasse